

les diplômés

Numéro 340

Octobre 1982

La revue des Diplômés de l'Université de Montréal

Quand l'économie vacille...



les diplômés

Grâce à une émission de télévision hebdomadaire, les diplômés peuvent maintenant reprendre contact entre eux et se familiariser avec l'évolution de leur Alma Mater. Cette série d'émissions, diffusée sur le réseau Inter-Vision, comprend des reportages sur les activités universitaires et des entrevues avec des diplômés de tous les secteurs.

Animée principalement par André A. Lafrance (Histoire 68, Sciences de l'éducation 75), cette série d'émissions est réalisée en collaboration avec le Centre audiovisuel de l'Université de Montréal.

Horaire

Lundi : 18:30
 Mercredi 17:30 et 23:30
 Samedi : 15:30 et 23:30
 Dimanche : 18:30

L'émission « Les Diplômés » est diffusée au canal 24 dans la région de Montréal et au canal 25 dans la région de Québec pour les abonnés du câble.

TVCQ
 TÉLÉ DES COURS



INTER-VISION
 LE RÉSEAU DU CÂBLE

CÂBLE 24 Montréal - CÂBLE 25 Québec



Voyagez en paix.

Le régime d'assurance-maladie pour les voyages hors du Canada.

Bonne protection à coût minime jusqu'à \$50,000 pas d'examen médical

Protection en cas de mort accidentelle*

* Garantie par

LA MUTUELLE-VIE
 DU QUÉBEC
 une compagnie affiliée à La Croix Bleue du Québec.

Information disponible:
 Succursales de La Croix Bleue
 du Québec et de La Mutuelle-Vie du
 Québec—Agences de voyages—
 Courtiers d'assurance.

Veillez me faire parvenir, sans obligation, votre dépliant sur le RÉGIME D'ASSURANCE-MALADIE POUR LES VOYAGES HORS DU CANADA.

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Pour plus de renseignements:

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC
LA CROIX BLEUE
 DU QUÉBEC

550, rue Sherbrooke ouest, Montréal, Québec H3A 1B9 Tel.: (514) 844-3781

Sommaire

les diplômés

La Revue des Diplômés
de l'Université de
Montréal
Numéro 340, septembre-
octobre 1982

Conseil d'administration des Diplômés de l'Université de Montréal

Jean-Pierre Roy, président
Jacques Goyer, premier vice-président
Yves Desjardins-Siciliano,
deuxième vice-président
Normand Hince, secrétaire
Jean-Claude Lauzon, trésorier
Jacques Cartier, administrateur
Jocelyne Delage, administrateur
Pierre Descôteaux, administrateur
Mildred Einsenberg, administrateur
André A. Lafrance, ancien président
Claude Lamarche, administrateur
Roger Larose, représentant
de l'Université

Administrateur délégué à la rédaction

Claude Lamarche

Délégué du Bureau de direction à la gestion

Normand Hince

Rédacteur en chef et coordonnateur

Dominique de Pasquale
Direction des communications
de l'U de M

Rédaction

Jacqueline Blouin
Jeanine Féral
Ronald Prigent
Louis-Martin Tard

Graphisme

Jean-Claude Rousseau
Direction des communications
de l'U de M

Composition

Typo-Excel, Inc.

Impression

Métropole Litho, Inc.

Publicité

Communications m.m.b.c.

Les auteurs des articles publiés dans
« Les Diplômés » conservent l'entière
responsabilité de leurs opinions.

Toute reproduction est autorisée à con-
dition de mentionner la source et les au-
teurs.

ISSN 0228-9636

Dépôt légal D 6880028

Bibliothèque nationale du Québec

Publiée cinq fois l'an

Tirage : 65 000 exemplaires

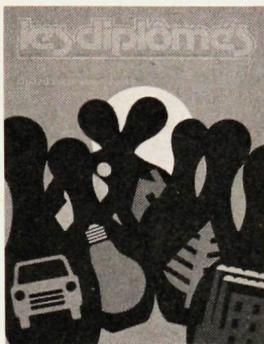
Siège social

2910, boul. Édouard-Montpetit,
bureau 3
Montréal (Québec)
H3T 1J7
(514) 343-6230

Abonnement annuel : 6 \$

À l'étranger : 8 \$

Quand l'économie vacille...



« À l'ombre des années trente »

Quelques spécialistes de
l'Université de Montréal analy-
sent avec nos journalistes la si-
tuation économique qui pré-
vaut en Occident, au Canada et
au Québec.

8 Lorsque le gâteau rapetisse

Jacqueline Blouin

11 Le Québec : effondrement ou reprise ?

Jeanine Féral

13 Puces : le grand bond ?

Louis-Martin Tard

4 Message du président

20 Diplômés auteurs

5 Vie universitaire

21 À votre agenda

15 L'économique au secours de l'économie

23 La vie de l'association

17 Campagne des années 80

24 Au revoir... et merci ! André Bachand

Avis aux parents

Si votre diplômé ou diplômée ne
réside plus à votre domicile, nous
vous serions reconnaissants de nous
faire connaître ses nouvelles coor-
données afin que nous lui fassions
parvenir ses revues.

18 Le carnet

message du président

Une hirondelle ne fait pas le printemps



Les économistes ne s'entendent pas. Les uns voient dans leur boule de cristal les signes avant-coureurs d'une prochaine reprise économique, les autres ne sentent rien venir avant le premier ou le second trimestre de 1984.

C'est déjà une amélioration. Il y a six mois, leur verdict était unanime : « Nous sommes plongés dans une profonde récession et il n'est guère possible de prédire le jour où nous pouvons espérer en sortir », disaient-ils en substance.

Quels sont les signes encourageants ? Ils nous viennent des États-Unis où quelques indices habituellement fiables ont commencé à évoluer dans la bonne direction. Chez nos voisins du Sud, le ressort inflationniste se détend, les demandes salariales se tempèrent, les prix des produits de consommation fléchissent un peu et les ventes de biens durables amorcent une légère remontée.

Au même moment, Washington, sans doute motivé par la prochaine échéance électorale, adopte des mesures de contrôle de la masse monétaire qui se traduisent par une tendance à la baisse des taux d'intérêt.

Or, des taux d'intérêt plus acceptables ont généralement pour effet de réveiller les investisseurs qui s'affairent dès lors à remettre à jour les projets qu'ils laissaient reposer sur les tablettes depuis des mois.

Compte tenu des liens solides qui soudent nos deux économies, ce léger vent d'optimisme qui nous vient des États-Unis devrait nous réconforter quelque peu. Toute reprise de l'activité économique aux États-Unis a de quoi nous réjouir puisque nous y acheminons

bon an mal an plus de la moitié de nos exportations.

Mais une hirondelle ne fait pas le printemps. La reprise économique aux États-Unis demeure pour le moment trop faible : il n'est pas encore possible d'y voir le signe d'une remontée durable.

Au Canada, il suffit de lire quotidiennement les journaux pour réaliser jusqu'à quel point la récession bat toujours son plein : mises à pied massives, taux de chômage record, inflation persistante, taux d'intérêt vacillant, plafonnement des ventes au détail, blocage des investissements et j'en passe.

Comment notre économie a-t-elle pu devenir une si aberrante réalité ?

Au Canada comme au Québec, nous poursuivons depuis trente ans une politique de plein emploi. Pourtant, le taux de chômage n'a fait qu'augmenter. En fait, il a plus que doublé.

Les gouvernements nous disent depuis une bonne quinzaine d'années qu'ils combattent l'inflation. Pourtant celle-ci est passée de hausses annuelles de quelques points à un rythme de croisière supérieur à dix pour cent.

Depuis que nous avons l'âge légal de voter, nos gouvernements se font élire sous la promesse formelle soit de relancer l'économie, soit de maintenir un rythme de croissance soutenu. Pourtant, le taux de croissance réelle de l'économie diminue graduellement.

Comment avons-nous réussi à nous enliser dans un tel paradoxe ? Dans un sens, notre société a toujours accepté l'agenda politique auquel l'ont convié ses gouvernements. Nous avons fait des choix collectifs sans en connaître les coûts réels qui, d'ailleurs, ne sont apparus qu'à long terme sous la forme de l'inflation, du chômage et de la croissance

économique à la baisse. Nous payons aujourd'hui le prix de notre insouciance collective.

Si nous ne pouvons pas refaire le passé, nous pouvons, par contre, façonner l'avenir. Nous pouvons exiger de nos gouvernements qu'ils contrôlent dorénavant leur déficit, qu'ils se retirent des secteurs de l'économie où les mécanismes normaux fonctionnent adéquatement, qu'ils améliorent leur performance administrative sous toutes ses formes et qu'ils mettent un frein aux ponctions fiscales excessives.

Bien sûr, tout cela peut aider. Mais nous avons également une responsabilité à assumer. Tous nous sommes des agents économiques. À titre de citoyen, nous n'avons pas le droit de demander à l'État plus qu'il ne peut lui-même récolter. À titre de consommateur, nous n'avons pas le droit d'exiger de l'économie plus qu'elle ne peut offrir à l'heure actuelle.

Si nous œuvrons dans l'industrie ou les affaires, nous avons une responsabilité supplémentaire à porter, celle de nous faire les précurseurs de la reprise économique dès que ses premiers signes apparaîtront. La réalité des six ou neuf prochains mois est en partie fonction des anticipations que nous nourrissons à l'heure actuelle.

Or, autant les effets de la récession ont été amplifiés par les mauvaises nouvelles qui nous venaient de toutes parts, autant il revient aujourd'hui aux gens d'affaires de surveiller le jour où ils pourront afficher un raisonnable optimisme.

Personne n'a le droit de se complaire dans une attitude attentiste en attendant qu'un autre ait fait l'effort à sa place.

Le président,
Jean-Pierre Roy

vie universitaire

Grâce aux approches budgétaires, le déficit anticipé passe de 24 à 7 \$ millions

Le gouvernement québécois subventionnera l'Université de Montréal pour un montant de 170 432 000 \$ en 1982-1983.

Pour l'année financière 1982-1983, le gouvernement québécois versera 891 600 000 \$ au réseau de l'enseignement supérieur. Cette somme représente une augmentation de 10,1% par rapport à l'an dernier. On sait toutefois que les universités québécoises seront soumises jusqu'en 1985 à un régime de compressions budgétaires qui devrait réduire leurs dépenses de 16,7%. Dans son budget de cette année, l'Université de

Montréal doit réduire ses dépenses de 6,2%.

Présenté le 8 juillet dernier à l'Assemblée universitaire et adopté quatre jours plus tard par le Conseil de l'Université, ce budget prévoit un déficit de 7 235 000 \$. En effet, les dépenses de l'Université s'élèveront à 207 061 000 \$ alors que l'ensemble de ses revenus totaliseront 199 826 000 \$. Cet important déficit de plus de 7 millions de dollars se révèle toutefois bien moindre que celui anticipé il y a quelques mois et qui aurait atteint les 24 millions de dollars.

Comme l'a expliqué à l'Assemblée universitaire le vice-recteur à l'administration, Jacques Lucier, l'Université a pu réaliser des compressions de l'ordre de 11 millions de dollars avec l'adoption de nouvelles approches budgétaires.

Par ailleurs, on se rappellera que le déficit prévu de 13 millions de dollars pour l'année financière 1981-1982 avait également pu être diminué à la suite des compressions budgétaires. Il semble bien, selon les derniers états financiers, que ce déficit se situera à un peu plus de 6 millions de dollars. En calculant ce déficit ainsi que celui prévu pour cette année et en tenant compte du surplus dont dispose l'Université, le déficit accumulé en deux ans devrait atteindre les 10 millions de dollars à la fin de l'exercice 1982-1983.

Au chapitre des revenus, outre la subvention de fonctionnement, l'Université de Montréal devrait recevoir 28 378 000 \$ provenant de diverses sources : droits de scolarité (10 800 000 \$), intérêts à court terme (1 100 000 \$), entre-

prises auxiliaires (10 053 000 \$), services aux étudiants (5 359 000 \$) et services rendus à l'extérieur (1 066 000 \$).

Du côté des dépenses, l'enseignement et la recherche accapareront 133 663 000 \$, les services à l'enseignement et à la recherche prendront 20 995 000 \$. Les dépenses de l'administration se situeront à 16 491 000 \$, celles des bâtiments et terrains à 19 460 000 \$ et celles des Services aux étudiants à 5 386 000 \$. Enfin, les entreprises auxiliaires devraient dépenser 11 066 000 \$.

Pour cet exercice financier, on consacrerait en fait plus de 86% des accroissements budgétaires aux fonctions d'enseignement et de recherche et aux services directement reliés à ces fonctions.

L'U de M et McGill reçoivent 60% des subventions de recherche

Ce n'est que cette année que le ministère de l'Éducation a pu publier ses statistiques sur la recherche subventionnée et commanditée dans les universités du Québec en 1978-1979. Selon ces chiffres, les subventions et les contrats de recherche octroyés aux chercheurs universitaires avaient atteint 83 \$ millions en 1978-1979. Cette somme, convertie en dollars constants, équivalait à une augmentation de 9% par rapport à 1972-1973.

Publié par la Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires, le rapport précise que les subventions et les contrats de recherche des universités proviennent de quatre sources, c'est-à-dire des organismes canadiens du secteur privé, des organismes des secteurs parapublic et

public (fédéraux, provinciaux, municipaux) et enfin des organismes étrangers.

Selon les statistiques, le gouvernement fédéral a constitué en 1978-1979 la principale source de financement de la recherche universitaire en y injectant 43,5 \$ millions alors que le gouvernement du Québec s'est révélé la deuxième source avec 18,5 \$ millions.

Ce sont les universités McGill et de Montréal qui ont le plus bénéficié de ces sources de financement puisqu'elles ont accaparé près de 60% des subventions et contrats de recherche en 1978-1979. En effet, l'Université McGill a obtenu 24,1 \$ millions alors que l'Université de Montréal, avec ses deux écoles affiliées — HEC et Polytechnique — allait chercher 24 \$ millions. Le rapport de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires précise en outre que dans les deux réseaux universitaires, anglophone et francophone, ce sont les deux plus jeunes universités qui ont le

plus accru leurs subventions et contrats de recherche depuis 1972-1973. Il s'agit de l'Université Concordia, avec 215,3% d'augmentation, et de l'Université du Québec avec 139,4% d'accroissement.

Dans l'ensemble du réseau universitaire, on constate qu'en regroupant les subventions et les contrats de recherche par secteurs disciplinaires, ce sont surtout les sciences pures et appliquées qui ont attiré le plus d'argent, soit 28% des subventions pour les sciences pures et 20,9% des subventions pour les sciences appliquées.

Du côté de l'Université de Montréal, qui a reçu en 1978-1979 18 234 174 \$ en subventions et contrats de recherche, on remarque que ce financement provient presque exclusivement de pourvoyeurs canadiens (98,3%) et surtout du gouvernement fédéral (49,4%). Les subventions et contrats de recherche versés à l'U de M par le gouvernement québécois cette année-là se chiffraient 3 925 647 \$, soit 21,5%.

Ce rapport de statistiques révèle également que la recherche à l'Université de Montréal s'est caractérisée, par rapport à l'ensemble du réseau, par une plus grande concentration en sciences humaines des subventions et contrats à la recherche soit 18,9%, alors que la moyenne du réseau était de 10,7%.

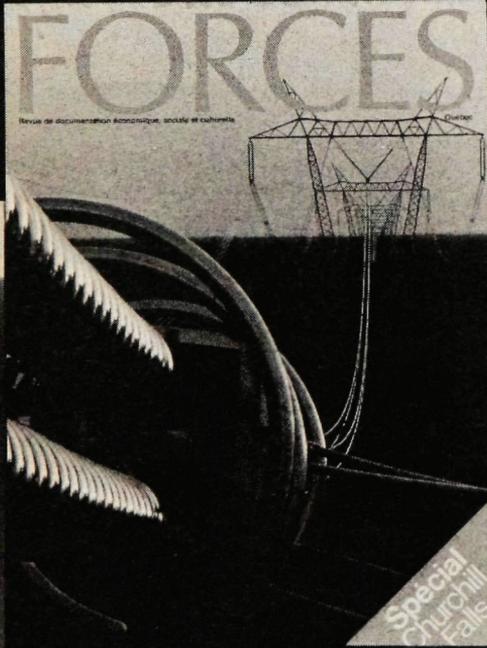
On souligne toutefois que les sciences humaines et les lettres ont connu une baisse de revenus de recherche respectivement de 1,6% et 4,0% en 1978-1979 par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, les sciences pures, les arts, les sciences médicales, les sciences de l'administration auront connu durant cette période des hausses modérées de revenus. Ces hausses ont été plus importantes du côté des sciences paramédicales et des sciences de l'éducation.

**Procurez-vous
la revue FORCES**

Numéro spécial sur

Churchill Falls

***Un document important
pour tous les Québécois***



Le numéro 57-58 de FORCES est consacré au dossier Churchill Falls. Vous y trouverez les grandes lignes de l'entente intervenue en 1969 entre Hydro-Québec et la société Churchill Falls (Labrador) Corporation (CFLCo) de Terre-Neuve pour l'aménagement des chutes Churchill. Le document expose également les litiges auxquels cette entente a donné lieu et la position respective du Québec et de Terre-Neuve.

À retourner à FORCES
1450, rue City Councillors
Montréal, Québec H3A 2E6

- Je désire commander le numéro spécial Churchill Falls
 Je souscris () abonnement(s) cadeau(x) à FORCES
 du prochain numéro à paraître du numéro _____

Abonnement	1 an (4 livraisons)	2 ans (8 livraisons)	L'exemplaire	Regulier	Special Churchill Falls
Québec, Canada	15 \$	25 \$	Québec, Canada	4,25 \$	5,75 \$
Autres pays	18 \$	30 \$	Autres pays	5,25 \$	6,75 \$
Abonnement de soutien	25 \$				

**En prime : 2 numéros récents
à tout nouvel abonné**

(Veuillez dactylographier ou écrire en majuscules)

NOM (M./Mme/Mlle) PRÉNOMS
RUE VILLE CODE
PROV. ou ÉTAT PAYS

(Faire cheque ou mandat-poste au nom de FORCES.) Ci-joint le paiement, soit _____ \$.
Le numéro Churchill Falls est également en vente dans les kiosques.

Ce numéro spécial contient des articles de Jean Sarrazin, André Bolduc, Douglas H. Fullerton, Stephen Kimber, Robert A. Boyd, M^e Jules Brière, ainsi que deux entrevues : Michel Nadeau rencontre Joseph Bourbeau, tandis que FORCES donne la parole à Roland Giroux.

L'ombre des années trente

Les mauvaises nouvelles s'abattent dru sur le pays. « 236 000 emplois perdus en un an au Québec. » « Le Canada : les pires résultats, selon le Conference Board. » « B.P. ferme sa raffinerie montréalaise. » Derrière les manchettes des grands quotidiens ou des bulletins télévisés, le spectre des années dures de la grande dépression se profile.

Plusieurs signaux d'alarme s'allument en même temps. Il y a quelque temps, le dollar canadien chutait aux environs de 0,77 \$ par rapport à la devise américaine. Cela ne s'était pas vu depuis les années trente.

Chaque mois, Statistiques-Canada rapporte de nouveaux records de chômage. En août, au-delà de 1 300 000 Canadiens étaient chômeurs, soit plus de 12% de la main-d'œuvre, une augmentation dépassant 40% par rapport à l'an dernier à pareille date. Si l'on ajoute à ce chiffre les centaines de milliers de personnes qui ont dû renoncer à chercher un emploi (pour chaque emploi disponible, il y a plusieurs centaines de chômeurs !), on atteint le chiffre inquiétant de plus de 2 millions de sans-travail au Canada.

Un phénomène nouveau, troublant lui aussi, est apparu depuis quelques années dans nos sociétés. Avant, quand le niveau de chômage était élevé, celui de l'inflation était bas. Maintenant, inflation et récession s'unissent : malgré un taux de chômage très élevé, l'inflation se maintient au-delà de 10% annuellement.

L'État, pour sa part, a joué un rôle grandissant dans l'économie depuis les années trente. Mais voilà que ce rôle stabilisateur est remis en question par les déficits records de plusieurs gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral. Au lieu de pallier les effets de la crise, ces gouvernements sabrent dans leurs dépenses, contribuant ainsi à la baisse des investissements et à la hausse du chômage.

Chacun espère une reprise économique qui ne vient pas. Semaine après semaine, mois après mois, l'O.C.D.E., le Conference Board, les banques, les maisons de courtages, tous nous répètent la même mauvaise nouvelle : la relance économique, ce n'est pas pour demain !



Inflation, faillites à la chaîne, mises à pied massives... Pourquoi sommes-nous plongés dans une telle crise économique? Quand et comment nous en sortirons-nous? Aux États-Unis, on propose la thérapie suivante: réduction de la masse monétaire, dans le but de contrôler l'inflation, par la hausse des taux d'intérêt. Priorité absolue à la lutte contre l'inflation au moyen d'une politique génératrice de chômage. L'activité économique pourra alors être relancée, soutiennent les monétaristes américains. Fidèle à son rôle habituel de courroie de transmission du néolibéralisme américain, le Canada a choisi le même remède. Est-il efficace?

La question se pose d'autant plus qu'on nous demande de nous serrer la ceinture et de nous partager un gâteau qui rapetisse à vue d'œil. Mais encore faudrait-il savoir si nous sommes tous victimes de la crise. Se pourrait-il que certains groupes de notre société profitent de la situation? «Paranoïa!», soutiennent certains économistes. Mais d'autres font entendre un son de cloche différent.

C'est le cas de Pierre Fortin, économiste à l'Université Laval: «Lorsque la Banque du Canada fait passer de 12 à 20 pour cent l'intérêt perçu par les détenteurs des 200 \$ milliards qui composent la richesse québécoise, elle fait ipso facto grimper de 24 \$ à 40 \$ milliards les paiements annuels d'intérêt que doivent verser les emprunteurs de cette richesse à leurs créanciers. Bref, environ 16 \$ milliards sont effectivement transférés des 55 pour cent les moins fortunés de la population aux 15 pour cent les mieux nantis».

Pour en savoir davantage sur la crise actuelle, nous avons interrogé deux économistes: André Raynauld, professeur au Département de sciences économiques de l'Université de Montréal et Lise Poulin-Simon,

Lorsque le gâteau rapetisse...

de l'IRAT (Institut de recherche appliquée sur le travail, rattaché à l'U de M). Si les deux spécialistes s'entendent sur certains des facteurs qui ont provoqué la crise actuelle, ils font valoir des points de vue diamétralement opposés sur les politiques à adopter pour améliorer la situation.

Chômage ou inflation ?

Pour André Raynauld, l'ennemi à abattre, c'est l'inflation. Pour Lise Poulin-Simon, c'est le chômage. «Les économistes plus à gauche, explique André Raynauld, sont convaincus qu'il faut s'attaquer au chômage; ceux qui sont plus à droite préconisent une politique anti-inflation. C'est inutile de créer des emplois qui sauteront au moindre coup de vent. Notre économie est trop fragile».

Selon le professeur Raynauld, il faut plutôt tenter d'assainir à fond notre système économique en réglant le problème de l'inflation. «C'est une politique à plus long terme mais ça permettra de relancer l'économie sur une base solide et d'avoir des emplois stables».

M. Raynauld soutient que le remède s'avère efficace «dans la mesure où on veut contrôler l'inflation et, par ricochet, relancer l'économie à long terme. Je suis convaincu que ça va donner des résultats, ajoute l'ex-président du Conseil économique du Canada, et qu'il y aura une reprise économique

qu'on l'a fait aux États-Unis, c'est évident qu'on contrôle l'inflation. Mais on disloque complètement l'économie. On ne peut avoir d'inflation dans une république de bananes».

Trois pays ont choisi la méthode forte: l'Angleterre, les États-Unis et le Canada. Dans les trois cas, on constate l'échec de cette politique, affirme l'économiste de l'IRAT. «Et ceux qui prétendent que notre économie sera plus solide une fois qu'on aura réglé le problème de l'inflation, font des vœux pieux».

«Par ailleurs, des pays comme la Suède, la Norvège, l'Autriche, l'Allemagne et les Pays-Bas, qui appliquent une politique de plein-emploi, s'en tirent autrement mieux. Ils se sont aussi attaqués à l'inflation, mais avec des mesures beaucoup moins radicales, refusant de réduire l'inflation au prix d'un chômage très élevé». Dans ces pays, l'inflation n'est pourtant pas plus forte qu'ici et le chômage n'atteint pas quatre pour cent, précise-t-elle.

Malgré des désaccords profonds, les deux économistes se disent «keynésiens» (voir

d'ici six mois aux États-Unis». Il se garde toutefois d'être «trop triomphaliste: tous les économistes qui ont préconisé cette politique sont déçus; elle est beaucoup plus coûteuse qu'on ne l'avait prévu en termes de pertes d'emplois», admet-il.

Pas d'inflation dans une république de bananes

Politique «non économique», remède de cheval qui élimine peut-être la maladie mais qui emporte aussi le malade, rétorque Lise Poulin-Simon. «Lorsqu'on applique la théorie monétaire de façon aussi radi-



encadré). « Après la dernière guerre mondiale, tous les pays industrialisés avaient à peu près accepté la théorie de Keynes », souligne Lise Poulin-Simon. Pourquoi alors n'appliquent-ils pas tous la même politique économique ? C'est qu'il y a plusieurs écoles keynésiennes et différentes façons d'interpréter sa théorie.

« Les monétaristes et les keynésiens conservateurs, explique-t-elle, interprètent Keynes d'une façon très étroite : le gouvernement ne doit intervenir qu'indirectement en jouant sur les grands agrégats macroéconomiques, tels la défense gouvernementale et la politique monétaire, et en laissant à l'entreprise privée le soin et le temps qu'il faut pour assurer un nouveau dynamisme économique ». Plutôt que de miser sur des interventions directes de l'État dans l'économie, le gouvernement doit s'en remettre aux individus et à l'entreprise privée quant à la prise de décisions qui permettront d'atteindre nos objectifs d'emploi. « Cette interprétation de la théorie keynésienne est trop étroite et conduit ses tenants

actuels dans un cul-de-sac », affirme Mme Poulin-Simon.

Les monétaristes : les plus radicaux

« Les monétaristes et certains keynésiens conservateurs sont les plus radicaux, soutient-elle encore. Ils se comportent comme des révolutionnaires qui veulent démolir le système et repartir à zéro. C'est pour ça que leur politique est non économique ». Les monétaristes n'acceptent d'utiliser qu'une seule mesure, extrêmement coûteuse, pour réduire l'inflation : une politique monétaire qui provoque la récession. Quant aux monétaristes keynésiens, poursuit-elle, ils ajoutent à une politique monétaire, peut-être un peu moins restrictive, une politique de contrôle des salaires. Ils soutiennent aussi que si on réduit le fardeau fiscal des entreprises, elles vont se « dynamiser ».

Or, après avoir sabré dans les taxes et les services sociaux, voici que le président Reagan fait volte-face : il doit augmenter les taxes de 99 \$ milliards sur une période de trois ans. « Si l'économie amé-

ricaine devait repartir seule grâce à l'entreprise privée, Reagan n'aurait pas été forcé de se contredire. C'est une politique qu'on doit considérer inefficace du point de vue économique ».

Il n'y a pas seulement le ralentissement très sérieux de l'économie et l'augmentation dramatique du chômage. Il y a aussi d'autres effets secondaires importants de la politique de hausse des taux d'intérêt, explique Lise Poulin-Simon. Les faillites d'entreprises, surtout les moyennes et les petites, provoquent une diminution de la concurrence et une forte concentration des entreprises. En situation de monopole, celles-ci peuvent s'affranchir des lois du marché et fixer les prix à leur gré, ce qui n'aide pas à corriger l'inflation.

« La politique monétaire favorise les grosses entreprises et les milieux financiers. Sur ce point, je suis d'accord avec Pierre Fortin. Aujourd'hui, on ne peut qu'en constater l'échec : l'inflation persiste et le chômage atteint des niveaux inégalés depuis 1930 ».

Contrôle des revenus

André Raynauld ne s'identifie pas comme un monétariste à la Reagan et se déclare « plus près des keynésiens ». Il préconise une politique qui combinerait la réduction de la masse monétaire avec le contrôle des revenus : « Il faut s'assurer que la croissance des revenus se fasse en parallèle avec la productivité. Il est essentiel de rétablir l'équilibre. Une des causes importantes de l'inflation, c'est justement ce divorce entre revenus et productivité ».

Le problème est toutefois moins important aux États-Unis parce que la croissance des salaires est deux fois moins élevée qu'ici, affirme-t-il. « Les mentalités sont différentes. Aux États-Unis, on accepte de travailler à 2,50 \$ l'heure. Imaginez-vous le salaire minimum à

2,50 \$ ici ! On pourrait s'attendre à une révolution ». Les Américains n'auraient donc pas besoin, semble-t-il, de la solution des monétaristes keynésiens.

Et le contrôle des profits ? « Les entreprises sont tellement coincées par la crise qu'elles partiraient à rire si on effectuait un tel contrôle. Le gouvernement n'a pas à intervenir à ce niveau, soutient le professeur Raynauld. Les entreprises en difficulté devraient pouvoir augmenter leurs prix. Prenez l'exemple d'Air Canada. C'est vrai que ses coûts de production ont augmenté de 25 pour cent à cause du carburant. C'est un non-sens de limiter la hausse des tarifs à six pour cent. Par contre, les entreprises qui font plus de profits devraient baisser leurs prix ».

Mais sans contrôle, le feront-elles par grandeur d'âme ? « C'est la concurrence qui les forcera à le faire ! Les monopoles plus nombreux et la diminution de la concurrence, ce sont des histoires de Galbraith, ça ! Il n'a jamais pu prouver que la concurrence n'existe pas ».

Selon M. Raynauld, s'il y a des abus, ce sont des cas isolés. « Il faut arrêter de croire au mythe de l'exploiteur, de chercher constamment des coupables et des victimes ».

Mais les compagnies de sucre n'ont-elles pas été poursuivies en vertu de la loi anti-monopoles ? « Elles ont été acquittées », répond-il. On se souviendra que le ministre André Ouellet avait alors été accusé d'outrage au tribunal pour avoir publiquement contesté ce jugement. Et l'enquête sur les compagnies de pétrole ? « Rien ne m'indique, dans le rapport d'enquête, que les compagnies pétrolières ont touché des profits excessifs. La concurrence demeure la meilleure police, quoi qu'on en dise. Dans bien des secteurs où il y a moins de concurrence, c'est parce que le gouvernement est intervenu ».



Lise Poulin-Simon soutient au contraire que l'État doit intervenir davantage dans l'activité économique. « Davantage et différemment ». Elle rappelle qu'après la dernière guerre mondiale, les États-Unis dominaient l'activité économique des pays industriels. « L'Amérique du Nord était la seule à ne pas avoir été affectée par la guerre alors qu'en Europe, il fallait tout reconstruire ».

Mais dès le début des années soixante, on remarque une baisse de la productivité aux États-Unis. La compétition internationale s'accroît. Des pays comme le Japon font des progrès énormes dans des secteurs comme ceux de l'automobile et de la technologie, explique-t-elle.

Autre événement qui a marqué l'économie américaine : la guerre du Vietnam. « L'inflation est toujours très

forte après une guerre, comme ce fut le cas en 1945. On produit des biens de guerre qui ne servent pas à la consommation. Les revenus des travailleurs continuent d'augmenter, par contre. À cause de l'insuffisance des biens de consommation, ils se tournent vers l'épargne. Les prix sont toujours contrôlés en temps de guerre. Une fois celle-ci terminée, les contrôles tombent. Et on hérite du phénomène inflationniste via une forte demande ».

Le choc du pétrole

Lise Poulin-Simon et André Raynauld font valoir un point de vue identique sur l'impact qu'a eu la hausse du prix du pétrole sur l'économie des pays importateurs. Il y a eu un transfert énorme de capitaux des pays importateurs aux pays de l'OPEP.

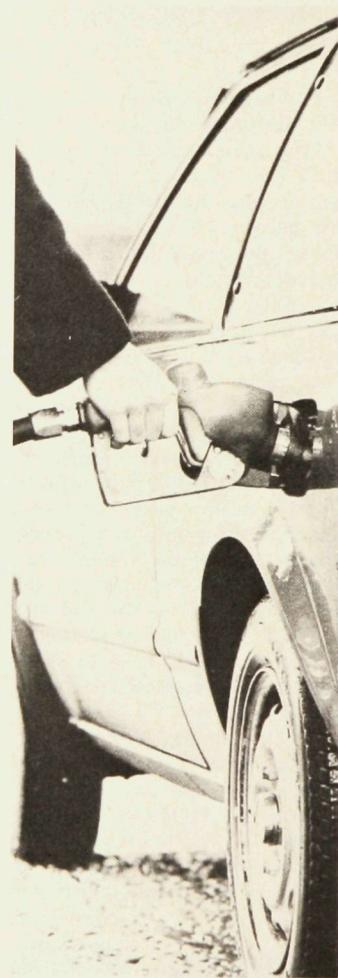
La solution de Keynes

John Maynard Keynes est un économiste qui, après la grande dépression des années trente, a mis au point une nouvelle théorie économique. Cette théorie remettait complètement en question la doctrine néo-classique. Jusqu'au milieu des années trente, on avait pris pour acquis que la loi des marchés assurait l'équilibre économique et le plein emploi : chaque production, chaque vente procurait nécessairement sous forme de salaire, de profit ou de rente, le revenu qui permettait d'acheter toute la production et d'assurer le plein emploi. Il ne pouvait y avoir d'insuffisance de la demande conduisant à une persistance du chômage.

Keynes démontra le contraire. Il niait qu'un

système économique puisse être capable d'auto-redressement par le biais des ajustements de prix. Les entreprises et les consommateurs pouvaient choisir d'épargner plutôt que de dépenser ou d'investir. Le plein emploi ne pouvait donc être assuré automatiquement par une baisse des prix.

Selon la théorie de Keynes, l'État doit alors intervenir pour prendre le relais de l'entreprise privée de façon à augmenter la demande et la production. Il peut le faire soit par l'accroissement de ses dépenses, soit par une politique monétaire expansionniste qui consiste à réduire les taux d'intérêt pour stimuler l'investissement privé.



Il s'agit là de problèmes politiques et structurels majeurs, soutient Lise Poulin-Simon. « Il faut donc un réajustement politique et structurel ». Au Canada, le gouvernement doit, selon elle, intervenir davantage mais différemment de ce qu'il a fait depuis la dernière guerre. « Il doit miser sur la planification industrielle et sur le plein emploi. Plutôt que de se limiter à augmenter ou à réduire ses dépenses en confiant à l'entreprise privée le mandat de rétablir l'équilibre économique, il doit intervenir plus directement dans les différents secteurs de l'économie, dans les régions et auprès des groupes en difficulté, en associant tous

les partenaires sociaux à sa démarche. Dans les pays qui appliquent une politique de plein emploi, il y a des organismes économiques décisionnels où siègent les différents partenaires sociaux ».

Mais n'y a-t-il pas une tradition d'affrontement entre ces différents partenaires au Québec ? « Dans des pays comme la Suède et l'Allemagne, on a relevé le défi d'une économie de participation, répond-elle. Par exemple, en Allemagne, les syndicats siègent sur les conseils d'administration des entreprises. Et c'est la loi qui le prévoit ».

Un pouvoir négatif

Au Québec, on a l'impression que les syndicats ont beaucoup de pouvoir. Mais selon Lise Poulin-Simon, il s'agit surtout d'un pouvoir négatif. « Les syndicats ne peuvent que faire la grève, ruer dans les brancards. La situation pourrait être bien différente si les travailleurs, par le biais de leurs syndicats, pouvaient vraiment participer à certaines prises de décisions économiques ».

Elle ajoute aussi qu'une politique de plein emploi ne peut que stimuler la productivité et, par le fait même, réduire les pressions inflationnistes : « En ne mettant pas en péril l'emploi des gens, comme au Japon par exemple, on a augmenté la productivité. Les travailleurs n'opposent pas de résistance aux changements technologiques parce qu'ils savent que leur gagne-pain n'est pas en jeu, qu'ils seront recyclés ailleurs ».

Pour l'économiste de l'IRAT, il ne s'agit pas de remplacer l'entreprise privée. « Mais on ne peut plus s'appuyer seulement sur elle pour atteindre nos objectifs de société. On ne peut prévoir le futur que si on intervient pour le bâtir ».

Le Québec : effondrement ou reprise ?

Si le Canada, lié aux États-Unis par toute son économie, est obligé de suivre la politique monétaire anti-inflationniste imposée par Washington, qu'en est-il des provinces ? Vivent-elles l'heure de la récession de façon identique ?

M. Yves Rabeau, professeur titulaire au Département de sciences économiques de l'Université de Montréal, a accepté de nous parler des perspectives économiques du Québec.

Pour pouvoir développer le sujet, M. Rabeau nous a d'abord déroulé la toile de fond bien connue de la conjoncture économique québécoise : le contexte économique nord-américain. Il nous a précisé que le Canada vivait sa crise plus fortement que les États-Unis car ses coûts de production ont augmenté plus rapidement, les salaires canadiens sont plus élevés et la productivité plus faible. Ainsi, sur certains points, le Québec passe à travers cette récession comme les autres provinces du Canada.

« Jusqu'à la fin des années soixante-dix, l'économie québécoise était en bonne santé grâce aux secteurs d'exportation, à la protection additionnelle des industries faibles consentie par Ottawa et à certains



projets d'investissement dans le domaine hydro-électrique, de la métallurgie et des pâtes et papier. Mais depuis 1981, la faiblesse de la demande interne au Canada et au Québec, ainsi que la détérioration du pouvoir d'achat des ménages et l'affaiblissement des marchés d'exportation ont également affecté l'économie du Québec », précise-t-il. Il est toutefois des éléments propres au Québec, ajoute-t-il, qui feront que cette province sera plus affectée que le reste du Canada.

Deux éléments rendent particulièrement sombres les perspectives économiques du Québec : une proportion de petites et moyennes entreprises durement affectées par la crise, et un fardeau fiscal trop lourd pour les contribuables.

Forte proportion de petites et moyennes entreprises

Le Québec a, comparativement à l'Ontario par exemple, une proportion de petites et moyennes entreprises plus élevée. Ces entreprises fonctionnaient bien mais elles comptaient sur un financement à court terme ou vivaient sur des marges de crédits bancaires. Or, devant des coûts de production qui ont augmenté en flèche et qui les forcent à envisager



des réajustements techniques majeurs, devant l'effondrement des marchés internationaux, dans un contexte de lutte anti-inflationniste, elles ont de plus en plus de difficultés à se trouver du financement et se voient acculées à des mises à pied, si ce n'est à la fermeture complète de leurs installations. Même les entreprises qui pratiquaient l'exportation (secteurs des pièces de moteurs d'avion ou de charpentes métalliques, bois, papier) connaissent des ventes ralenties et une stagnation de leurs activités ou même des licenciements économiques.

Si les grandes entreprises connaissent les mêmes difficultés et doivent assumer elles aussi la hausse des taux d'intérêt, elles ont quand même la possibilité de garder leurs installations et ne procèdent qu'à des mises à pied. Ces mises à pied signifient certes des pertes considérables mais permettent à ces institutions de passer à travers ces périodes difficiles. Leur financement peut passer notamment par les profits accumulés. En cas de relance économique, ces institutions ont encore toute leur infrastructure et elles peuvent reprendre leurs activités très rapidement.

Un des problèmes pour l'économie du Québec est lié à la proportion plus faible de ces grosses entreprises dans son économie.

Il existe, bien sûr, certains secteurs qui vivront différemment la crise. Les secteurs « dynamiques » (télématique,

énergie, aluminium, aéronautique) devraient connaître une certaine croissance mais les secteurs traditionnels du textile, du vêtement, de la bonneterie ou du bois seront fortement affectés pendant que d'autres (fer et amiante) resteront stagnants.

Salaires élevés et fardeau fiscal

Les deux autres éléments qui pèsent lourdement sur la situation au Québec sont, selon M. Rabeau, liés aux salaires élevés des Canadiens et au lourd fardeau fiscal des Québécois. M. Rabeau mentionne qu'« on ne peut prévoir au cours des prochaines années de stimulants expansionnistes en provenance du budget du gouvernement du Québec ou du gouvernement fédéral. Seule une politique cohérente, dit-il,

permettrait de réduire efficacement les déficits, sinon le fardeau fiscal des Québécois risque d'être encore plus élevé qu'il ne l'est actuellement ». Ce fardeau fiscal est le résultat d'un secteur public immense gonflé par l'État, à la fois comme un contrepoids aux entrepreneurs anglophones et par nécessité à cause de tous les programmes des services publics dont nous profitons. Or, un trop gros service public, outre le fait qu'il est un obstacle au secteur privé et l'affaiblit, provoque des taxes et des impôts plus élevés. Comme les Québécois sont déjà ceux qui paient le plus d'impôts et de taxes au Canada, si une politique particulière ne vient pas atténuer le fardeau fiscal dans une province déjà lourdement endettée, l'économie risque de vivre des moments encore plus

difficiles car certaines grosses entreprises préféreront déménager dans d'autres provinces.

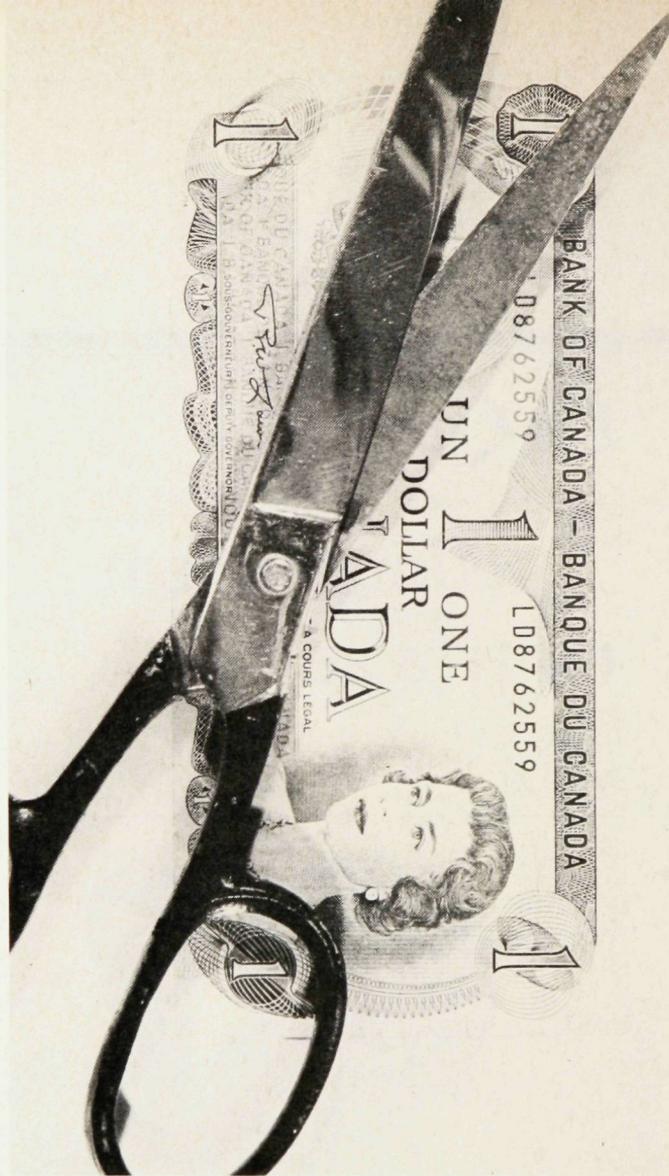
Mais cette politique « plus cohérente » devra également passer par une nouvelle politique salariale. Il semble, en effet, que face à des syndicats de plus en plus exigeants, les salaires canadiens ont dépassé les salaires payés aux États-Unis et ont poussé les Canadiens à vivre au-dessus de leurs moyens. Cette situation se retrouve évidemment au Québec où la hausse des salaires affecte trop le budget alloué à la masse salariale d'une entreprise et contraint les employeurs soit à des mises à pied, soit à une réduction de leurs marges de bénéfices s'ils veulent rester concurrentiels.

M. Rabeau souligne que la reprise de l'économie au Québec devrait éventuellement passer par la réduction des salaires (surtout ceux de la fonction publique) pour rétablir l'équilibre nécessaire entre les secteurs privé et public.

Actuellement, le gouvernement n'a pas encore pris des mesures sérieuses pour contrôler ses dépenses. Pendant longtemps, il n'a mis aucun frein aux dépenses publiques. Le Québec paie maintenant dix ans d'une politique économique où rien ne fut jamais remis en cause.

Il est donc difficile de prévoir exactement comment le Québec sortira de cette crise. Les dégâts que subit le monde des petites et moyennes entreprises ne sont pas encore clairement connus et il est difficile de prévoir quels seront les secteurs de l'exportation qui reprendront sans problème. Ce sont pourtant ces deux éléments qui conditionneront le rythme auquel l'économie québécoise se relèvera. Une chose semble certaine, conclut M. Rabeau : la récession sera plus longue et plus sévère au Québec.

Jeanine Féral



Qui êtes-vous, Gilles Cloutier ? Futurologue ?

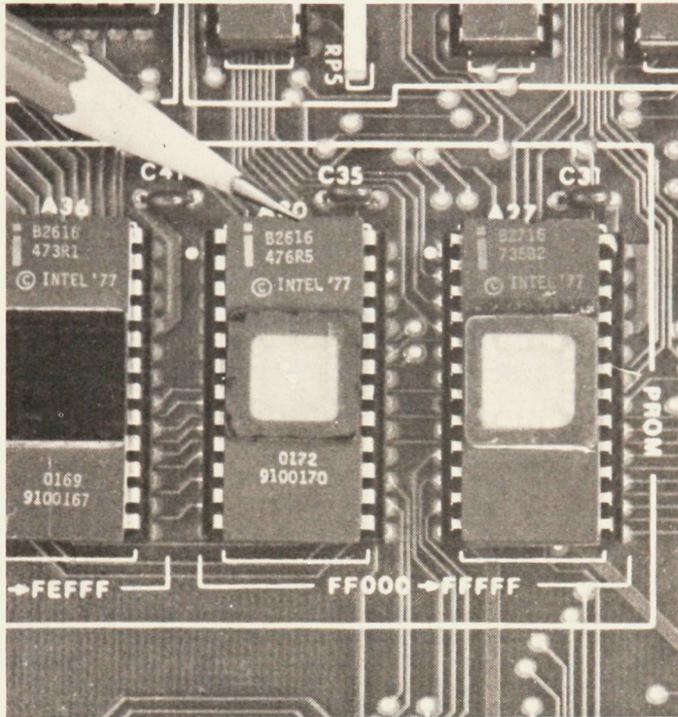
Je n'aime pas le mot. Je suis conseiller en planification à long terme, ou plus simplement chercheur au service de la communauté. Je suis coordonnateur du projet Delta sur la société informatisée, un des principaux modules de GAMMA (Groupe d'études associé McGill-Université de Montréal pour l'étude de l'avenir).

Face à la crise, et particulièrement au chômage, quelles solutions voyez-vous pour le Québec ?

Il n'y a guère que trois voies. La Province peut adopter des mesures passives de sauvetage de son économie (par exemple, des subventions étatiques pour conserver l'emploi dans les secteurs « mous » : chaussures, vêtements, industries de transformation du bois), mais c'est là un scénario sans grands lendemains. Elle peut gérer sa décroissance en adoptant des programmes de réinsertion professionnelle, de recyclage de ses effectifs humains les plus menacés par le manque de travail et, en visant des objectifs globaux, concentrer ses efforts là où nous sommes en position de force (par exemple, dans le développement de l'agro-industriel, principalement au service des pays menacés de disette). La troisième voie est plus révolutionnaire : il s'agit de prendre sans tarder une place dans le domaine des technologies de pointe. Autrement dit, besogner rapidement avec nos ressources et nos particularités, tout en étant attentifs à des modèles concurrents, tels les expériences japonaises et françaises.

Qu'ont-ils fait les Japonais ?

Au Japon, par une concertation des principaux groupes intéressés : gouvernement, patronat, syndicats, ils ont défini un nouveau choix de société,



Puces : le grand bond ?

adoptant une informatisation globale grâce aux toutes dernières conquêtes de la technologie, notamment l'utilisation des microprocesseurs. Ce sont les « puces » qui ont fait bondir le Japon au premier rang des nations industrialisées.

Qu'est-ce qui a stimulé cette fantastique mutation économique ?

L'informatique, mais pas seulement cantonnée à la circu-

lation rapide de l'information, qui déjà est multiplicatrice de productivité. Elle a touché, en une conception structurelle, tout l'appareil de production. Pour cela, les Japonais ont investi des sommes considérables dans les domaines des télécommunications, de l'enseignement par ordinateur, des transports, des fabrications commandées par la micro-électronique, de la robotique.

D'autres pays ont pris le même chemin. Chez eux, l'industrie de l'électronique, d'abord utilisée en télécommunications où elle provoque des effets d'entraînement dans l'ensemble de l'économie, s'est étendue à l'ensemble des activités économiques. Dès à présent, on peut estimer qu'aux États-Unis, en Allemagne fédérale, en France, une grande partie du P.N.B. et de l'emploi sont attribuables à ce processus d'information. Aux États-Unis, l'apport du secteur d'information dans le P.N.B. atteint 50%. En d'autres termes, près de la moitié des activités économiques de la plus grande nation industrielle, à l'époque où une étude a été faite, n'était pas liée à la fabrication de biens mais plutôt à la production d'une quantité éphémère : l'information. Plus de la moitié des travailleurs américains appartient à présent au secteur de l'information, à la société informatisée.

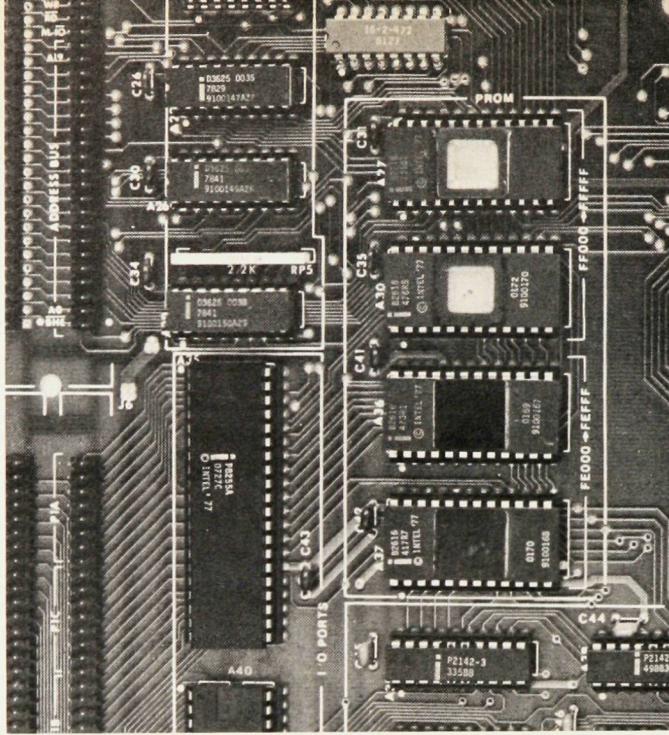
Ce qui a été réalisé ailleurs peut-il être applicable au Québec ?

Ce sont d'abord les principes d'action qu'il faut envisager, au premier rang desquels la concertation de tous les milieux pour la mise au point d'une stratégie d'ensemble. Celle-ci devrait comprendre l'affectation d'une partie des ressources du P.N.B. à la recherche et au développement appliqué dans les secteurs de pointe (chez nous, on l'a dit, il y a notamment le secteur de l'agro-industrie et de l'hydro-énergie), la création d'industries « industrialisantes », c'est-à-dire de secteurs de production qui provoquent un effet d'entraînement sur d'autres. Pensons par exemple aux entreprises qui travaillent à la production et à la distribution de systèmes sons-images, et qui sont génératrices de tant d'emplois dans les domaines connexes.



Faut-il penser que le Québec devrait se mettre à fabriquer ces mini-systèmes électroniques que l'on appelle puces ?

Les créer, non, mais les utiliser oui. Le marché de l'outillage micro-électronique est envahi par des concurrents dont les progrès sont tels qu'on ne pourra les rattraper. Ce n'est pas dans la quincaillerie mais dans le logiciel que le Québec a le plus de chances. À condition de trouver des modèles originaux, cela veut dire la conception de programmes et leur distribution; la mise sur pied de banques de données là où elles manquent, dans les champs de l'information économique, financière, culturelle, agricole, etc., et qui répondent aux besoins immédiats des utilisateurs; l'élaboration de centres de redistribution électronique de l'information, de réseaux de formation à distance; l'organisation de transport instantané des messages. À cet égard, on remarque que de plus en plus, à cause du manque de temps et surtout pour économiser l'énergie, on se rend moins aux conférences pour éviter d'utiliser l'auto; on adopte plutôt la « rencontre électronique » qui permet aux interlocuteurs, chez eux, de dialoguer et d'échanger grâce à l'audiovisuel. Que de places à prendre dans des réalisations qui correspondent précisément aux possibilités, à la mentalité et aux traits distinctifs des Québécois !



N'est-il pas trop tard pour « s'embarquer » dans de telles politiques ?

Le temps presse. Le Québec ne doit pas rater le train de la réindustrialisation. De façon évidente, les moyens de mise en œuvre de « stratégies gagnantes » devront être énergiques: conversion et recyclage de la main-d'œuvre, incitations fiscales à la recherche et au développement dans les secteurs de production alimentés par des technologies de pointe (microprocesseurs, câbles bidirectionnels, etc.) et neutralisation relative du système conflictuel intégré à presque tous les niveaux d'action économique et sociale. La concertation des acteurs est un prérequis indispensable au rattrapage. Ainsi, le Québec devra-t-il poursuivre ses efforts de rationalisation de « l'intelligence » collective qu'elle met actuellement au service des multinationales ou des entreprises québécoises de grande, moyenne et petite envergure. À ce chapitre, le dynamisme reconnu des petites et moyennes entreprises d'ici tend à laisser croire qu'elles pourraient avantageusement relever le défi informatique dont les nécessités se prêtent habituellement à leur taille.

Ne peut-on craindre un trop grand laps de temps entre les études et les prises de déci-

sion, et entre les résolutions et l'exécution ?

C'est une maladie chronique chez nous. Il faudra en tenir compte dans les tactiques. Ne pas oublier aussi que les pays qui ont réussi à créer chez eux une société informatisée préparent déjà leur second bond. Au Japon, où l'on a devancé les États-Unis grâce à la technologie informatique et où l'on a notamment gagné la bataille de l'automobile, on étudie déjà les modalités de fermetures éventuelles d'usines de voitures et d'un redéploiement industriel vers des secteurs d'avenir, notamment celui de la biogénétique — par exemple, la production massive d'insuline synthétique—.

Si le Québec sortait de son économie de type traditionnel pour se mettre à l'heure du logiciel grâce aux matériels micro-électroniques, ne peut-on craindre des effets négatifs sur la main-d'œuvre ?

Là encore, tout est affaire de planification. Faudra-t-il, comme l'a suggéré déjà le docteur Valaskakis, emprunter le modèle de saute-mouton, c'est-à-dire le rattrapage sélectif et accéléré? Je partage personnellement cette position. Il faudra penser à des réaffectations de personnes, à leur formation en fonction de programmes cohérents, globaux et à long terme. L'informatisation transforme la

quantité et la qualité du travail. Ultimement, on peut envisager, si le nombre de travailleurs est diminué, une stratégie de redistribution du revenu collectif aux personnes non employées. Là encore, une attitude à éviter serait d'imaginer l'inévitable et de croire impondérable la reclassification de la main-d'œuvre. À ce propos, il convient peut-être de souligner que l'utilisation d'instruments de transport de l'information offre peut-être une chance de rendre plus créatif l'effort consenti par les usagers. J'entends dire par là que les travailleurs de « l'industrie de l'information » ont peut-être entre leurs mains un atout précieux pour échapper à l'aliénation qui caractérise les chaînes de production traditionnelles.

Nous avons parlé plus haut de choix de société possibles. Une avenue nous est ouverte par la transformation des modes de travail et de production suggérée par l'informatisation.

Pour un spécialiste de l'avenir, la crise économique que nous vivons est-elle surmontable ?

Pour un observateur du présent, elle peut l'être aussi. Il faut ramener la crise à ce qu'elle est: dans nos sociétés, elle résulte souvent d'expansions mal contrôlées qui provoquent aujourd'hui des malaises économiques et sociaux pénibles, tout comme une personne qui s'est laissée gagner par l'embonpoint et qui se retrouve un bon matin avec un douloureux mal de dos. Pour certains aussi, la crise est un drame plus psychologique que réel. Quelques-uns ont déjà prouvé que l'on peut conjurer la situation par l'imagination et l'action. Ceux qui prennent des risques réussissent. Et ceux-là, ce devrait être nous tous, avec un sens plus aigu de nos responsabilités collectives.

Propos recueillis par Louis-Martin Tard

Les causes fondamentales de la crise économique actuelle n'ont pas fait l'objet, semble-t-il, des préoccupations principales d'un grand nombre d'économistes œuvrant en recherche dans le milieu universitaire. Toutefois, précise Pierre-André Roy, secrétaire général du Centre de recherche en développement économique (C.R.D.E.) de l'Université de Montréal, « il ne faudrait pas croire que nos préoccupations sont pour autant étrangères à la crise que nous vivons. Nous, ce qui nous intéresse, c'est de rendre davantage compte des divers effets de la conjoncture actuelle et d'en prévoir les conséquences à long terme ».

En somme, les modèles théoriques actuels sont jugés plutôt valables par la plupart des économistes pour expliquer la situation. Le besoin ne se fait pas sentir d'un nouveau Keynes, qui proposerait une vision radicalement différente des choses.

L'érosion du capital humain

Dans cette perspective, le C.R.D.E. prépare, pour le printemps prochain, un colloque qui portera sur les causes et les effets de l'érosion du capital humain.

Ce capital humain, on le définit par un ensemble de facteurs : niveau de scolarité de la population, son état moyen de santé, l'expérience acquise de sa main-d'œuvre, etc. En période de crise économique, le capital humain est modifié de diverses manières. Ainsi, le chômage élevé chez les jeunes les empêche d'acquérir l'expérience nécessaire d'un milieu de travail.

Après la vague d'investissements en capital humain des années soixante et soixante-dix, voilà qu'on semble maintenant accorder une priorité aux ressources naturelles plutôt qu'aux ressources humaines comme moyen de sortir de la

L'économie au secours de l'économie

situation économique actuelle. Ce choix est-il éclairé ou nous conduit-il à une aggravation future de la crise ?

Compte tenu que personne au Québec n'a encore, semble-t-il, travaillé sur ces questions, le C.R.D.E. espère par ce colloque canalyser l'énergie de plusieurs chercheurs sur ce point majeur.

La valeur de l'aide internationale

Les activités du C.R.D.E. ne se limitent pas à la seule réalité québécoise. Ainsi, des chercheurs du Centre participent à une étude sur les coûts récurrents dans les pays du Sahel. Cette recherche, qui pourrait amener une remise en cause de certains aspects de la stratégie de l'aide internationale aux pays du Tiers-Monde, a une importance d'autant plus grande que la crise mondiale continue d'aggraver la situation de ces États, particulièrement en ce qui a trait à leur endettement, comme le faisait ressortir clairement la réunion annuelle du F.M.I. à Toronto.

Les coûts récurrents sont des dépenses qui découlent d'une aide internationale mais que doit assumer le pays qui reçoit l'aide. Par exemple, les dépenses d'investissement pour la construction d'une école ou d'un hôpital sont généralement éligibles au financement international. Par contre, les salaires du personnel, l'aide aux étudiants, l'entretien des bâtiments

et de l'équipement sont inscrits au budget (récurrent) de l'État et ne sont pas éligibles, la plupart du temps, à ce financement. À la limite, on construit des hôpitaux ou des écoles qui sont peu ou mal utilisés.

Après avoir étudié la situation dans l'ensemble des pays du Sahel, les chercheurs en sont à appliquer leur modèle général aux conditions spécifiques à chacun des pays de cette région.

Des recherches diversifiées

Diverses recherches menées au Centre s'inscrivent dans le contexte de la crise économi-

que actuelle et fournissent des éléments utiles à la compréhension de l'un ou l'autre de ses aspects.

Ainsi, une équipe tente actuellement d'identifier et d'analyser les différents facteurs qui font que les jeunes, en période de crise, sont plus touchés par le chômage que les autres catégories de travailleurs.

Une autre tente de vérifier si, dans une société démocratique, le volume des dépenses publiques — les dépenses gouvernementales et, en particulier, leur financement souvent relié à la crise actuelle — est fonction d'une volonté exprimée par la population ou le résultat d'un mécanisme inefficace d'allocation et de distribution des ressources par le marché politique.

Ronald Prigent

Le C.R.D.E.

Créé en 1970, le Centre de recherche en développement économique est un organisme universitaire de recherche, sans but lucratif ; il relève du Comité exécutif de l'Université de Montréal.

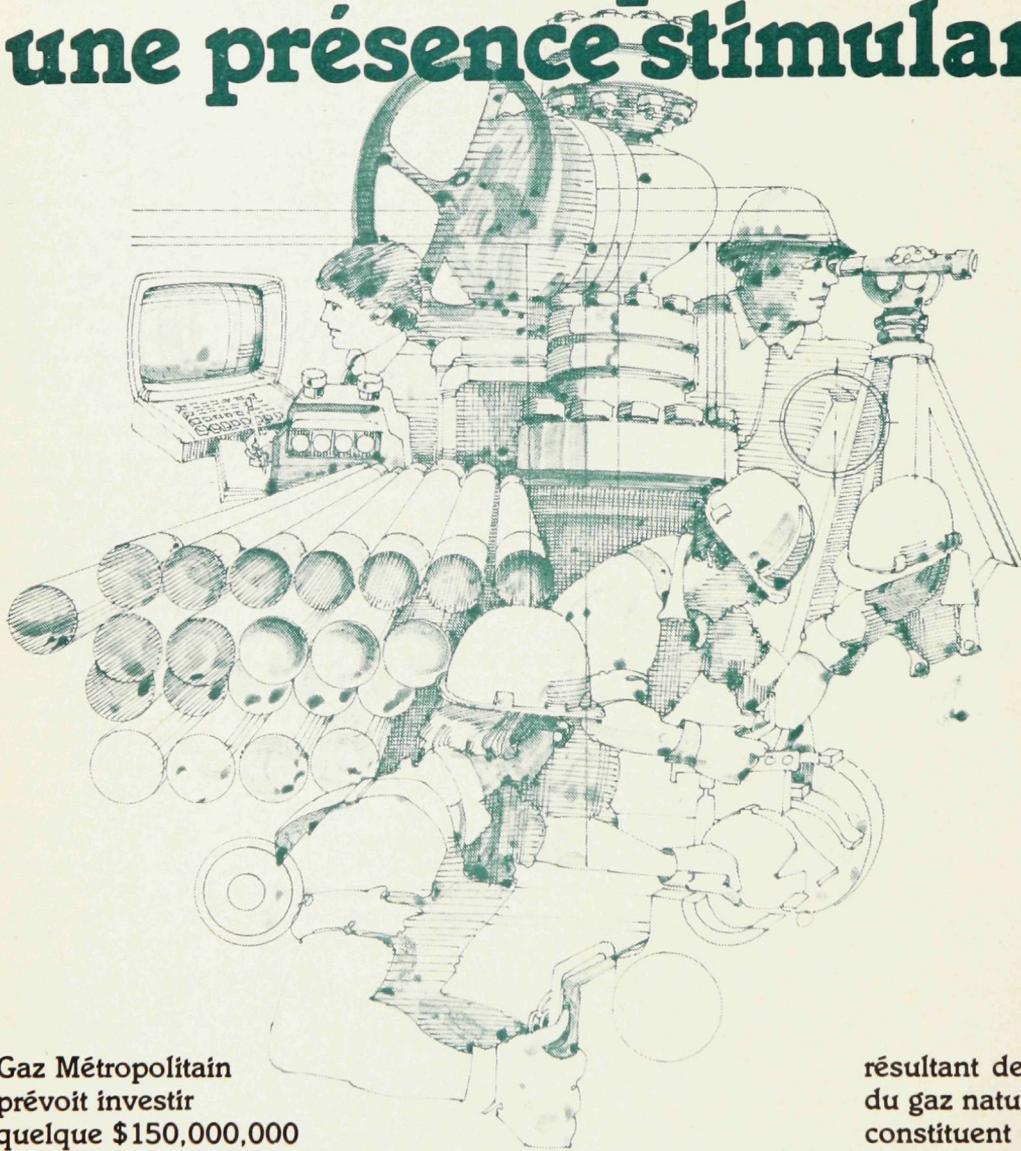
Les principaux objectifs du Centre sont :

- de concevoir, stimuler, réaliser et diffuser des études fondamentales et appliquées en sciences économiques ;
- d'élaborer et de formuler de nouvelles méthodologies ;

- de favoriser les regroupements et les intégrations nécessaires à la poursuite de travaux pluridisciplinaires ;
- de fournir à des étudiants de deuxième et de troisième cycle un complément à leur formation professionnelle.

Le Centre poursuit des recherches sur des sujets se rattachant au secteur du développement régional et des finances publiques, du développement socio-économique, du développement international et de l'économétrie.

Gaz Métropolitain, une présence stimulante



Gaz Métropolitain prévoit investir quelque \$150,000,000 en 1982 et près d'un milliard de dollars d'ici 1987 pour l'amélioration et l'expansion de son réseau de distribution de gaz naturel au Québec. La présence accrue du gaz naturel favorisera l'implantation ou l'expansion d'entreprises qui trouvent avantage à utiliser le gaz naturel. Les économies

résultant de l'emploi du gaz naturel constituent un facteur qui influence grandement les décisions d'investissement. Depuis un quart de siècle, Gaz Métropolitain, une société québécoise, contribue à l'essor économique de notre milieu. Aujourd'hui, malgré une conjoncture difficile, elle accentue son rythme de croissance et joue un rôle de plus en plus grand dans l'économie du Québec.

 **Gaz
Métropolitain**

Campagne des années 80

Mention d'honneur à André Bachand et au Fonds de développement

Lors de son congrès annuel, la Société canadienne des relations publiques remettait officiellement ses prix d'excellence et ses mentions spéciales aux membres dont les travaux avaient été retenus par le jury. Dans la catégorie « relations sociétales », une mention spéciale a été accordée à André Bachand et au Fonds de dévelop-

pement pour souligner, entre autres, « l'excellente stratégie dans la mise en place des programmes et l'originalité dans le développement des thèmes année par année ».

Cet honneur, qui rejaillit sur l'ensemble de la communauté universitaire, couronne plus de 10 années d'efforts que n'a pas ménagés l'ancien direc-

teur du Fonds de développement afin de faire la preuve que les diplômés d'ici reconnaissent, à l'instar de leurs collègues des grandes universités canadiennes et américaines, l'importance de participer financièrement et de façon permanente au développement et au progrès de leur Alma mater.



Tirage Riopelle

Le lundi 13 septembre dernier, le recteur Paul Lacoste procédait au tirage d'un tableau de Jean-Paul Riopelle, intitulé ECHO II, d'une valeur de 25 000 \$.

M^e James A. Grant, avocat du bureau Stikeman, Elliott, Tamaki, Mercier & Robb détenait le billet gagnant # 657.

Ce tableau a été offert en tirage, dans le cadre de la Campagne des années 80, grâce au don d'un groupe de diplômés. 773 billets de 100 \$ chacun ont été vendus au cours de cette loterie. Le montant net recueilli sera versé à la Campagne et affecté au poste « bibliothèques et collections », plus spécialement à l'acquisition d'œuvres de peintres canadiens et à l'enrichissement de la collection de l'Université, à la demande même des donateurs. C'est d'ailleurs l'un des objectifs principaux de la campagne que de construire une bibliothèque des lettres et des sciences humaines.



De gauche à droite : MM. Paul Lacoste, recteur de l'Université de Montréal; Jean-Pierre Roy, président des Diplômés de l'U. de M. et Paul Hébert, président de l'Association des diplômés de Polytechnique.

Nomination

Depuis le 1^{er} juin dernier, la direction intérimaire du Fonds de développement a été confiée à monsieur Dominique Léger qui occupait, depuis 1971, la fonction de secrétaire exécutif du Fonds annuel de soutien.

Campagne des années 80

Section diplômés, professeurs, personnel

Résultats au 31 août 1982

Nombre de souscripteurs : 8 111
Montant souscrit : 2 540 000 \$
Objectif* : 10 000 souscripteurs
et 2 500 000 \$.

*L'objectif, en nombre de souscripteurs, revêt un caractère très important surtout lorsqu'il s'agit d'une sollicitation auprès d'individus. Comme nous entendons créer un réservoir important de souscripteurs parmi les diplômés de l'Université de Montréal, nous entendons poursuivre notre campagne intensive quelque temps encore.

Phonothon 82 — lundi soir, 8 novembre 1982

C'est lundi soir, 8 novembre prochain, que se déroulera le deuxième Phonothon organisé à Montréal dans le cadre de la Campagne des années 80.

L'organisation est déjà en marche et si nous pensons au succès obtenu l'an dernier, il faut déjà prévoir une autre grande soirée de sollicitation.

Tous les diplômés et toutes les diplômées, particulièrement ceux et celles de la région de Montréal, sont invités à être à l'écoute le soir du 8 novembre à l'occasion de cette deuxième « Opération coup de fil ».

Renseignements :
Fonds de développement
Université de Montréal
(343-6812)

le carnet



20 M. **Gérard Parizeau** (L.Sc.Comm.) a reçu, le 10 juin dernier, un diplôme honorifique « honoris causa » de l'Université York pour sa remarquable carrière dans le domaine de l'assurance.

41 M. **André Bachand** (Droit, L.Sc.Comm.), directeur du Fonds de développement de l'Université de Montréal, a reçu de la Société canadienne des relations publiques, Inc. une mention honorable pour la Campagne de sollicitation auprès des diplômés de l'Université de Montréal.

M. **Guy de Repentigny** (L.Sc.Comm.), administrateur général de Marsh & McLennan, a été le sujet d'un article intitulé « Un collectionneur de notre temps » dans la revue Vie des Arts.

43 M. **Robert A. Boyd** (Poly) a été nommé Officier de l'Ordre du Canada en juin 1982. Le gouverneur général, son Excellence le très honorable Edward Schreyer, Chancelier et Compagnon principal de l'Ordre, remettra les décorations à l'automne 1982.

46 M^e **Marcel Bélanger** (Droit), c.r., a été nommé premier conseiller au Conseil du Barreau de Montréal pour l'exercice 1982-1983. Spécialisé dans le domaine de l'expropriation, M^e Bélanger est associé sénior du cabinet Viau, Bélanger et Associés.

48 M. **Paul-Marcel Bilodeau** (Poly) a été nommé président de l'Association canadienne des laboratoires d'essais A.C.L.E.

50 M. **Claude Longpré** et M. **Gilles Marchand** se sont vus décerner le Prix d'excellence en architecture 82 de l'Ordre des Architectes du Québec, pour l'édifice « Poste Viger SF-6 » réalisé pour le compte d'Hydro-Québec.

52 M^e **André Quesnel** (Droit), c.r., a été nommé bâtonnier du Barreau de Montréal. M^e Quesnel est présentement associé de l'étude Quesnel et Brunelle.

60 M. **Roland Doré** (Ph.D. ing.) a été nommé au poste de directeur de l'École Polytechnique de Montréal pour un mandat de 4 ans.

63 M. **Pierre Laurin** (L.Sc. Comm) a été nommé Officier de l'Ordre du Canada en juin dernier. L'Ordre fut institué en 1967 pour reconnaître les contributions exceptionnelles dans divers domaines.

M^e **Giuseppe Turi** (Droit, Sc.Pol. 68) s'est vu décerner par la Société internationale Dante Alighieri de Rome, une médaille et une attestation spéciales pour sa contribution exceptionnelle à la diffusion de la langue et de la culture italiennes en Amérique du Nord.



M. **Jean Verdy** (Poly), directeur du Génie et des Travaux publics à la Ville de Longueuil, a été nommé au Conseil d'administration de la compagnie Sidbec, ainsi qu'au Conseil d'administration de l'Hôpital Saint-Luc.



M. **Pierre Vinet** (F.A.S.), de Nutribec Ltée, a été nommé à la présidence du Conseil de l'Association canadienne des industries de l'alimentation animale.

70 M. **Claude Charbonneau** (O.M.A.), trésorier de la ville de Lachine, a été récemment élu membre du Conseil d'administration de la M.F.O.A. (Municipal Finance Officers Association).

M. **Gilles P. Grenier** (L.Sc.Comm.), vice-président, administration et finance, de la Société d'investissements Desjardins, a été nommé administrateur au sein du Conseil d'administration de Sodecom, Inc.

71 M^{me} **Pauline Déry** (Pharmacie, F.E.S. 72, M.B.A. 82) a été nommée adjointe à la Direction des services hospitaliers de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal.

M. **Daniel Filion** (B.A.A., C.A.) a été nommé associé au sein du bureau de Montréal d'Ernst et Whinney, c.a.

72 M. **Pierre Laferrière** (M.B.A., B.Sc.Pol.) a été nommé au Conseil d'administration de Sidbec et Sidbec-Dosco, Inc.



M^e **Didier Lluelles** (Droit) a été nommé membre du Conseil d'administration et directeur-adjoint des Éditions Thémis, Inc. M^e Lluelles s'occupera principalement de la Revue juridique Thémis.

73 M. **Marcel Chaussé** (B.A.A., C.G.A., B.Sc.Comm.) a été élu au comité administratif de la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec, en juin dernier.

64 Le docteur **Robert Trotter** (Scs), auparavant directeur des programmes de la recherche à Agriculture Canada, vient de prendre ses nouvelles fonctions de conseiller scientifique à l'ambassade du Canada à Bruxelles et auprès du Marché commun.

65 M. **Gilbert Vervae** (F.C. G.A.), président sortant de la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec, devient conseiller du président et siège au comité administratif de ladite corporation depuis juin dernier.

66 Le docteur **Claude Farah-Lajoie** (Méd.), président de l'Association des conseils des médecins et dentistes du Québec, a été nommé membre du Conseil d'administration du Conseil de la santé et des services sociaux de la région du Montréal métropolitain.

67 M. **Paul Gremeaux** a été nommé directeur de projet, Rivière-des-Prairies, direction équipements de production, v.-p. programme d'équipements.

M. **Fernand R. Plante** (D.S.A., C.G.A.) a été nommé en juin dernier secrétaire de la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec.

68 M^e **Robert Savard** (Droit, Rel.Ind.) a été nommé directeur général de la Fédération des administrateurs des services de santé et des services sociaux du Québec, le 17 mai dernier.

69 M. **Claude Hélie** (H.E.C.), c.a., a été nommé vice-président, finance, et trésorier de la Société générale de financement du Québec.

le carnet

M. Michel Longtin (Musique) s'est vu décerner en décembre 1981 un doctorat en musique. Il est le premier à obtenir ce titre universitaire dans le domaine de la composition musicale à l'Université de Montréal.

74 M. Michel Bienvenu (B.Sc. Comm.), c.a., a été nommé associé de la firme Hyde, Houghton et Cie, c.a.

M^e Daniel Chénard (Droit) s'est joint récemment à l'étude de Geoffrion, Prud'Homme.

M^{lle} Francine Côté (B.A.A., M.B.A.) a été nommée directeur, communications et affaires du consommateur, chez Pétroles Esso Canada.

75 M. Paul-André Malo (C.S.A., C.G.A.) a été élu en juin dernier président de la Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec.

Il est le directeur des opérations à la Banque nationale du Canada.

M. Gaston Mandata Nguerekata (Maths) a été nommé en août 1981 au poste de vice-recteur de l'Université de Bangui. Depuis 1982, il est doyen de la Faculté de droit et des sciences économiques de la même université.

76 M^e Benoît Roberge (Droit) a été élu administrateur de l'Association du Jeune Barreau de Montréal en mai dernier. Depuis le premier février dernier, M^e Roberge s'est joint au cabinet Descôteaux, Thibault et Associés.

77 M. Daniel Caisse (Sc.Pol., Droit 80) a été nommé membre du Conseil d'administration de l'Hôpital Rivières-des-Prairies.

M^{me} Johanne Rochon (Pharmacie, F.E.S. 78) a été nommée chef-adjoint du service de pharmacie de l'Hôpital Notre-Dame.

Décès

25 Le docteur Viger Plamondon (Chirurgie dentaire) est décédé à Québec, le 14 août 1982. Vétéran de la première guerre mondiale, il a ouvert avec d'autres spécialistes la première polyclinique médicale à Québec, en 1927. Pratiquant son art et sa profession jusqu'à la fin de sa vie, le docteur Plamondon se signala par son musée d'anatomie dentaire comparée et ses travaux sur l'ostéologie crânienne.

36 M. Lambert Desaulniers (Théologie), prêtre de Saint-Sulpice, est décédé subitement le 4 juillet à l'hôpital de Maniwaki.

41 Le père Roger Cantin (Lettres), s.j., est décédé à Pierrefonds le 25 juillet, après 46 ans de vie religieuse. Il avait publié un opuscule remarquable sur « Le discernement spirituel personnel et communautaire ».

48 Le docteur Joseph Armour Lefebvre (Méd. vétérinaire) est décédé le 20 octobre 1981, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

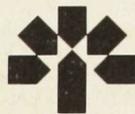
49 L'honorable juge Paul Papi-neau (Droit), juge de la Cour des sessions de la paix, est décédé le 8 août dernier.

50 M. Marcel Lapierre (Poly) est décédé subitement le 18 juillet 1982.

53 M. Hector Blais (Pharmacie) est décédé accidentellement à Sainte-Thérèse le 25 juillet.

DU MONDE EN VIE!

A Beloeil, Chicoutimi, Edmundston, Gaspé, Granby, Montréal, Ottawa, Québec, Rimouski, Rivière-du-Loup, Ste-Foy, St-Jérôme, Sherbrooke, Trois-Rivières, Val d'Or, Ville d'Anjou, Ville de Laval, nous avons une agence et DU MONDE EN VIE pour vous servir.



**LE GROUPE
LA LAURENTIENNE**

**LA LAURENTIENNE,
MUTUELLE D'ASSURANCE**

diplômés-auteurs

Famille Giguère

R.P. Georges-Émile Giguère

Histoire 1953

100 pages - 12 tableaux,

7 photos, 2 cartes.

\$6,00 \$ plus frais postaux : 15%

La Fondation Robert Giguère,
Inc.

25, rue Jarry ouest

Montréal QC H2P 1S6

Quelques heures de lecture
agréable et fort instructive.

Dans son avant-propos, l'auteur nous dit : « Il peut paraître étrange à première vue qu'on ait situé l'analyse du *Torrent* consécutivement à celle de *Kamouraska*, inversant ainsi l'ordre chronologique de parution des œuvres. Il faut y voir l'expression même d'un raisonnement critique qui, pour être discursif au plan de l'analyse, n'en reste pas moins intuitif au plan de la démarche entreprise pour y arriver.

« C'est un intérêt premier et particulier pour *Kamouraska* qui aura déterminé ce mode de lecture à la fois rétrospectif et prospectif de l'œuvre. Comme si le fait de l'interroger en son centre (celui des œuvres en prose) nous avait permis d'en embrasser les tenants et aboutissants dans un texte de mise en abyme.

« Par ailleurs, bien qu'on ne retrouve ici que deux œuvres analysées, il est fait mention de plusieurs autres, au cours de notre analyse du *Torrent*, et auxquelles nous nous référerons à l'occasion pour illustrer la fonction matricielle de la structure symbolique du *Torrent* dans l'œuvre d'Anne Hébert.

« Enfin, on voudra bien voir dans ce livre (l'aventure d'une écriture), selon le mot célèbre, d'un lecteur (pris au mot) de ce qu'il lisait, surpris, dépassé même dans son attente de ce qu'il allait trouver, amené à son tour par le texte lu à rendre compte de sa (nécessité) rétrospective. Comme la (fatalité de l'œuvre) s'engendrant elle-même à nouveau »

Licenciement des cadres municipaux et appel à la commission municipale

Jean Carol Boucher

Droit 1971

Éditions Yvons Blais, Inc.

C.P. 180

Cowansville J2K 9Z9

couverture souple 18,50 \$

couverture rigide 24,50 \$

208 pages

L'auteur s'est employé à présenter les objectifs et le caractère du droit d'appel accordé aux cadres licenciés. Ayant procédé à l'analyse de toutes les décisions rendues par la Commission municipale et par les tribunaux de droit commun depuis l'instauration de cette compétence d'appel en 1962, l'auteur fait une synthèse des principes qui ont

guidé la Commission dans l'appréciation des motifs de licenciement.

Constituant le premier ouvrage de fond sur le licenciement des cadres municipaux, ce volume est un instrument de travail précieux et indispensable pour les élus municipaux, les fonctionnaires municipaux, les avocats et autres professionnels liés à l'activité municipale.

Index et résumés de sentences arbitrales de griefs

Jean-Guy Périard

Relations industrielles 1972

Coplanam Ltée

825 pages 175,00 \$

Cet ouvrage présente l'ensemble des sentences arbitrales de griefs publiées par le ministère du Travail depuis 1970. Il contient le résumé de plus de 2 500 décisions ainsi qu'un index présentant plus de 14 000 références aux décisions rapportées. Le journal *Le Devoir* considère que « l'effort de Coplanam a créé un instrument plus que valable ».

Cette publication est un outil de travail indispensable à toute personne concernée par les rapports employeurs-employés, qu'elle soit administrateur à la haute direction, gestionnaire d'une unité administrative, dirigeant du personnel, conseiller en relations de travail, délégué d'une centrale syndicale ou représentant d'un groupe de travailleurs.

De plus, cet ouvrage se veut un « manuel-guide » dans l'application de la Loi des normes minimales du travail.

Les pionnières

Irène-Marie Fortin

Hygiène 1964

Sciences de l'éducation 1969

Éditions JCL, Inc.

Saint-Nazaire QC G0W 2V0

15,95 \$ 438 pages

Elles étaient sept, les premières Ursulines arrivées au Lac-Saint-Jean en 1882. Dirigées par l'extraordinaire Mère Saint-Raphael, elles s'étaient vu confier la mission de préparer des jeunes filles capables d'aider leur mère au foyer.

À l'occasion du centenaire de cette fondation, Irène-Marie Fortin retrace les cinquante premiè-

res années de cet apostolat consacré à l'éducation de la famille et à la mystique de la terre.

L'auteur, licenciée en pédagogie et en littérature, s'est donc fait historienne et a glané, à travers une riche documentation, les mille faits et gestes de ces femmes spéciales dont la foi et l'espérance ont fait germer et croître cette impressionnante réalisation que constitue la première école ménagère au Canada.

Mieux vivre avec vos allergies

Dr Maurice Comeau

Médecine 1949

Éditions Stanké

8,95 \$ 144 pages

Cet ouvrage tente de répondre aux questions que les victimes d'allergie posent à l'auteur depuis trente ans. Trop longtemps, les allergiques n'ont pas été pris au sérieux malgré l'importance de leurs souffrances tant physiques que morales.

Cet ouvrage s'adresse donc spécifiquement à ceux qui souffrent d'allergie ou qui croient en souffrir, afin de les aider à les prévenir, à les soulager et à les contrôler autant que possible.

Le prolactinome

Dr Jules Hardy

Médecine 1956

En vente chez Périodica, Inc.

7045, avenue du Parc, Montréal

20,00 \$ 112 pages

Avec la collaboration de H. Beaugard, E.A. Cowden, H. Friesen, E. Radio, F. Robert, O. Serri, M. Somma, N. Duhamel-Maestraci, G. Mohr, J.L. Vézina, J. Van Campenhout.

Cette monographie constitue un rapport homogène provenant de la même équipe de l'Hôpital Notre-Dame et de l'Université de Montréal et présenté lors de la réunion de la Société de neuro-chirurgie de langue française à Montréal, le 28 septembre 1981. Il s'agit de la plus grande série de cas d'adénomes à prolactine opérés par le même chirurgien, J. Hardy, dont les travaux de pionnier dans le développement de la microchirurgie hypophysaire sont mondialement reconnus.

Écriture française dans le monde

Éditions Naaman

C.P. 457

Sherbrooke QC J1H 5J7

6,00 \$ 127 pages

Vous qui souhaitez une meilleure connaissance des auteurs de langue française, une information objective et rigoureuse sur le français dans le monde, le renforcement des rapports entre les peuples, inscrivez-vous aux A.L.F. (auteurs de langue française nés ou vivant hors de France et amis de la langue française).

Une écriture de la passion

(*Kamouraska* d'Anne Hébert, suivi de *Pour un nouveau Torrent*)

Robert Harvey

Lettres 1970

Littérature 1980

Éditions Hurtubise H.M.H.

14,50 \$ 210 pages

à votre agenda



Grande ouverture de la saison 1982-1983 à la Salle Claude-Champagne

Le premier concert de la saison 1982-1983 de la Salle Claude-Champagne de l'Université de Montréal a coïncidé avec la Journée internationale de la musique qui se tenait le 1^{er} octobre dernier.

À cette occasion, la Faculté de musique s'est associée à la Société Radio-Canada pour présenter un concert spécial auquel participait le groupe Tango X 4.

Ce concert, qui a été diffusé en direct sur le réseau français de la chaîne FM de Radio-Canada, sera suivi par plusieurs autres événements musicaux à ne pas manquer.

Ainsi, le vendredi 8 octobre 1982, à 20 heures, Lorraine et Jean-Eudes Vaillancourt, pianistes-duettistes, inaugureront les deux pianos Steinway nouvellement acquis avec des œuvres pour deux pianos de Clémenti, Debussy, Schubert et Stravinski.

La semaine suivante, le vendredi 15 octobre 1982, à 20 heures, concert unique de musi-

que des XVII^e et XVIII^e siècles sur des instruments anciens : clavecins français et italiens en première partie, avec Réjean Poirier, claveciniste ; en seconde partie, l'ensemble Eisenstadt (alto, violoncelle baroque et baryton) donnera deux trios de Haydn composés pour cette formation unique en son genre.

Suivra, le mardi 26 octobre 1982, à 20 heures, un récital de Jacinthe Couture, pianiste, avec des œuvres de Mozart, Ravel et Brahms.

Puis, le vendredi 29 octobre 1982, à 20 heures, la chorale de la Faculté, sous la direction de Jean-François Sénart, fera entendre le Requiem de Maurice Duruflé pour chœurs, orgue, petit ensemble instrumental et solistes, ainsi que la Cantate pour une Joie de Pierre Mercure, pour chœurs, piano et soprano solo.

Entrée gratuite pour tous ces concerts.

Information : 272-4261 ou 343-6479.

Une première en andragogie !

C'est en effet la première fois que les andragogues se regrouperont les 14, 15 et 16 octobre 1982. Les deux principaux buts du Colloque : « Andragogie 13 – perspectives d'avenir », sont de

- permettre aux diplômés en andragogie et aux étudiants actuels de faire une analyse cri-

tique du rapport de la CEFA et de réagir à tout document officiel en y faisant suite de la part du gouvernement du Québec :

- s'interroger sur la pertinence d'un regroupement des andragogues de l'U de M.

Renseignements : Claude Gaudet, 343-7360

20 ans, ça se fête !

C'est sous le thème de « *Mieux connaître pour mieux soigner* » que se déroulera le 20^e anniversaire de fondation de la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal, le vendredi 29 octobre 1982.

Cet événement se veut une occasion de retrouvailles et une amorce de réflexion sur les sciences infirmières et le changement social. Avec les conférencières invitées, les participantes aborderont

- l'impact du changement social sur la profession infirmière ;
- l'influence de la profession infirmière sur le changement social ;

En période de crise

Les 4 et 5 novembre prochains aura lieu le 13^e Colloque de relations industrielles, organisé par l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal.

Cette année, le Colloque porte sur « Les relations de travail en période de crise économique » ; il consiste en une série de trois conférences couvrant autant de sous-thèmes propres aux relations industrielles. Il s'adresse aux spécialistes qui œuvrent dans le domaine des relations industrielles, dans



- la relation entre créativité et performance professionnelle adaptée à ces influences.

Réservation et renseignements : Sylvie Robillard, 343-6437.

les entreprises, les gouvernements et les syndicats. Il met l'accent, dans ses divers ateliers, sur la formation et l'échange entre les participants.

John Barbash, professeur au Wisconsin University, prononcera la conférence Jean-Réal Cardin : « Les relations de travail en période de crise : États-Unis – Canada – Québec ». Une table ronde sur la « Confrontation... Concertation... » clôturera le Colloque.

Réservations et renseignements : 343-7312

info-centre

JEAN-PIERRE THÉORET

- Services Bureau
- Distributeur d'équipement



7575 Trans Canadienne, suite 201, Saint-Laurent, Qué., Canada H4T 1V6
Montréal (514) 337-1442 Toronto (416) 446-1015

861-9878

AMEUBLEMENTS ET ACCESSOIRES DE BUREAU
OFFICE FURNITURE & EQUIPMENT



ROSAIRE DESNOYERS PRÉS.

MURIEL HENault
REPRÉSENTANT

302 ST-ANTOINE EST
MONTRÉAL (QUÉ.) H2Y 1A3

JOSEPH TAPP ENR.

entrepreneur général en rénovation
licencié de la Régie de construction du Québec

Planification:

- armoires de cuisine en bois massif
- salle à dîner, meuble mural avec vitraux
- salle de bains (céramique, bois, marbre, etc...)
- finition de sous-sol
- agrandissement
- améliorations complètes de tous genres

86, rue Pasteur, Longueuil, Qué. J4L 1E8

674-3339



CENTRE DE FORMATION
ET DE CONSULTATION

897, chemin Sainte-Foy
Québec, Qué. G1S 2K7
Téléphone: (418) 687-3737

GRUPE-CONSEIL
EN MANAGEMENT
ET RESSOURCES
HUMAINES



Montalvin Inc.
1170, Curé Labelle, suite 114
Chomedey, Laval, P.Q.
H7V 2V5

Michel Montaruli
Président

Tél.: 682-22-25
Télex: 055-60363

Nous sommes à votre service pour toutes vos réceptions
Sans charge, nous sommes conseillers pour le classement des vins.
Appelez en tout temps.

CARON, BÉLANGER, DALLAIRE, GAGNON & ASSOCIÉS

Clarkson Gordon

Comptables agréés

630, boul. Dorchester ouest
Montréal, Canada H3B 1T9
(514) 875-6085 / 6060

MESSIER, BOURGEOIS & CIE c.a.

GUY MESSIER c a	JACQUES BOURGEOIS c a
ANDRÉ MONTGRAIN c a	JACQUES DESMARAIS c a
ROBERT HOUDE c a	C RAYMOND SOUCHÉREAU c a
YVON MARSOLAIS c a	JACQUES DE GONGRE c a
GUY BRAULT c a	CLAUDE LABELLE c a

MESSIER, BOURGEOIS & CIE
COMPTABLES AGRÉÉS CHARTERED ACCOUNTANTS

50 Place Cremazie, suite 1410 Montreal, Québec, H2P 2T9
TÉL. 384-7430

« Pour personnes seules »

nouveau club bilingue de diplômés universitaires
célibataires — séparés(es) — divorcés(es)
rencontres intéressantes
danses — deux fois par mois
Dans endroits très select
Tenue de ville
Renseignements : 737-84-89

CURRICULUM VITAE

À un bon curriculum correspond un bon emploi.
Conception, rédaction, plusieurs services profes-
sionnels

Puble & Scribe : 842-00-59

TRUST
GÉNÉRAL



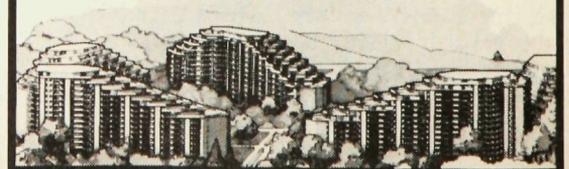
- Une conception qui vous offre, dans chaque condominium, une vue incomparable du Mont-Royal au sud et des Laurentides au nord.
- Un design qui fait en sorte que chaque ascenseur donne accès à seulement deux appartements par étage... intimité suprême!

Phase I occupation: Décembre 1982
A partir de 114 500 \$ (2 ch. a.c.)
MURB classe 31

Incomparable

le sanctuaire
du mont-royal

6000 Chemin Deacon, Montreal
Bureau des ventes:
1, Vincent d'Indy, Outremont, Québec
Tel: 739-3265 (sur rendez-vous seulement)



la vie de l'association

Avis de convocation

Les Diplômés de l'Université de Montréal: 48^e Assemblée générale annuelle

Prenez avis que l'Assemblée générale annuelle des membres de « Les Diplômés de l'Université de Montréal » (« l'Association ») sera tenue à Montréal, à l'hôtel Château Champlain, 1, Place du Canada, le 25^e jour d'octobre 1982, à 12 : 30, aux fins de recevoir et d'étudier les états financiers annuels certifiés de l'Association au 31 mai 1982, de procéder à l'élection des membres du Comité de mise en candidature pour l'année 1983, de procéder au choix des vérificateurs des comptes de l'Association, de ratifier les articles 6.06 à 9 du règlement numéro trois de l'Association, de ratifier les résolutions et actes adoptés et posés par les administrateurs et dirigeants de l'Association depuis la dernière assemblée générale annuelle, et de discuter toute autre question qui pourrait être soumise à l'Assemblée.

Cet avis est donné par ordre du Conseil d'administration, à Montréal, ce 10^e jour de septembre 1982.

Le secrétaire,

Normand Hince

Une erreur technique a empêché la publication intégrale des règlements de l'Association dans le numéro 335 de la Revue des Diplômés (septembre-octobre 1981). Nous reproduisons ci-dessous le passage qui a été omis, soit les articles 6.06 à 9 du règlement numéro 3. Ce texte sera soumis à l'approbation des membres lors de l'assemblée générale annuelle du 25 octobre 1982.

- 6.06 Il n'est pas nécessaire de donner avis de la convocation d'une assemblée du Conseil d'administration à tout administrateur qui y est présent ou qui, avant ou après la tenue de cette assemblée, y renonce par écrit consigné aux registres de l'Association.
- 6.07 Si tous les administrateurs sont d'accord, ils peuvent participer à une assemblée du Conseil d'administration à l'aide de moyens permettant à tous les participants de communiquer oralement entre eux, notamment par conférence téléphonique. Ils sont alors réputés avoir assisté à l'assemblée.
- 6.08 Les résolutions écrites, signées de tous les administrateurs habiles à voter sur ces résolutions lors des assemblées du Conseil, ont la même valeur que si elles avaient été adoptées au cours de ces assemblées. Un exemplaire de ces résolutions est conservé avec les procès-verbaux des délibérations du Conseil.

Article 7 — Quorum

Huit (8) administrateurs en fonction constituent un quorum. Au cas où le quorum ne serait pas obtenu et après constatation que les convocations ont été régulièrement faites, les membres présents doivent ajourner à une date ultérieure. Entretiens, une nouvelle convocation doit être faite et, dans ce cas, ceux qui sont présents à la reprise de l'assemblée peuvent délibérer valablement quel que soit leur nombre.

Toutes les questions soumises sont décidées à la majorité des voix sous réserve de la loi et des règlements.

Tout membre du Conseil d'administration n'a droit qu'à un seul vote qu'il peut s'abstenir d'exercer. Toutefois, aucune proposition ne peut être adoptée si le total des abstentions et des votes contre est égal ou supérieur au nombre de votes en faveur. Dans un tel cas, la proposition est rejetée.

Le vote par procuration n'est pas valide.

Article 8 — Président d'assemblée

Le président de l'Association est d'office président d'assemblée. Toutefois, les membres du Conseil peuvent élire parmi eux un président d'assemblée. L'administrateur élu président d'assemblée peut participer aux délibérations du Conseil et il conserve son droit de vote. Le président d'assemblée possède un second droit de vote lors d'égalité des voix.

Article 9 — Vacance

En cas de vacance au sein du Conseil d'administration pour quelque raison que ce soit, les administrateurs demeurant alors en fonction, à la majorité des voix de tels administrateurs présents à une assemblée, peuvent de temps à autre nommer administrateur un autre membre titulaire dûment qualifié, bien que les administrateurs alors en fonction soient moins que le quorum. L'administrateur ainsi nommé reste en fonction jusqu'à la date d'entrée en fonction de son successeur élu le dernier mercredi d'avril de l'année universitaire courante. L'administrateur nommé est éligible à l'élection de son successeur suivant les formalités prescrites par les articles précédents du présent règlement.

Restaurant "LES FILLES DU ROY"



*Un chaleureux retour
aux traditions...*

*Cuisine québécoise
et française
Repas d'affaires
Brunch le dimanche*

**415 rue Bonsecours
Vieux-Montréal
849-3535**

stationnement

Si c'était à refaire, je recommencerais. N'est-ce pas l'ultime critère de jugement ?

Associé à l'œuvre de 4 recteurs (Mgr Maurault, Mgr Lussier, M. Gaudry, M. Lacoste) depuis mon entrée en 1952, témoin de progrès spectaculaires et de changements considérables, j'ai vécu le passage d'une université catholique et pontificale à celui d'une université laïque et non confessionnelle, constaté l'évolution d'une université à la dimension locale et provinciale vers une université d'envergure nationale et internationale, connu un corps professoral issu de notre milieu et se muant progressivement en une société des nations grâce à l'apport d'éléments de l'étranger, observé l'avènement de groupements, d'associations, de syndicats puissants ; en un mot, j'ai vu la petite entreprise au budget de quelques millions de dollars devenir la grande université au budget annuel de plus de 200 \$ millions.

Voilà quelques-uns des changements auxquels j'ai été modestement associé.

Quand je suis entré au service de l'Université en 1952 à l'appel de ce géant au cerveau puissant qu'était Marcel Faribault, l'Université occupait un seul bâtiment sur le Mont-Royal. À cette époque, les H.E.C. et Poly logeaient au centre-ville, dans les quartiers qui abritent aujourd'hui l'UQUAM.

Premier secteur : les communications

Mes premières tâches consistèrent à assister le secrétaire général Marcel Faribault et à mettre sur pied le service d'information et les relations extérieures, ce qui m'a permis de connaître enseignants et chercheurs, cadres et personnel de soutien.

Nous étions à peu près seuls, ma collaboratrice Lucile Malo (maintenant attachée au

Au revoir... et merci !

« Heureux d'avoir servi l'Université » ... André Bachand prend sa retraite après 30 ans, mais restera à temps partiel, pour quelque temps, à titre de consultant.



rectorat) et moi pour assurer la présence de l'Université sur la place publique, rédiger les communiqués, faciliter les entrevues des professeurs et chercheurs avec la presse écrite et parlée, susciter la venue sur le campus des gens de qualité de passage à Montréal, établir les premiers liens avec le milieu des affaires par la création des « Associés de l'Université », qui groupaient des hommes-clef du monde des affaires, soucieux de mettre leur influence au service de l'Université. Ce fut le meilleur réservoir des cadres de nos campagnes de souscription.

Tôt convaincu de l'importance de mieux connaître le milieu interne, nous avons organisé les « Échanges du mercredi », où le recteur du temps, Mgr Lussier, accueillait deux fois par mois à des déjeuners « frugaux », à l'Institut de diététique, une quinzaine d'invités, professeurs, cadres, chercheurs, journalistes, visiteurs, qui lui

faisaient leurs commentaires sur les forces et les faiblesses de l'Université.

C'est à cette époque que notre Université a connu un développement international sans précédent. En 1961, Jean-Marc Léger et moi fondions l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) : notre recteur d'alors, Mgr Lussier, en fut le premier président et, à son tour, le recteur Lacoste la présida de 1978 à 1981. Cette association a favorisé la présence des universités francophones du Québec et des autres provinces dans le monde international francophone. Elle groupe maintenant 130 universités de 29 pays et elle continue d'avoir son secrétariat général à l'Université même.

Création du Fonds de développement

En 1968, l'Université me demanda de créer un Fonds de développement, chargé de coordonner toute la sollicitation auprès du secteur privé : sociétés et individus y compris les diplômés, et d'organiser la Campagne du Cinquantenaire avec un objectif de 19 \$ millions. Nous avons recueilli 15 \$ millions sous la présidence de Gérard Plourde, alors pdg de U.P.A., Inc. C'était un grand succès, compte tenu des remous de la contestation étudiante qui en était à son degré le plus fort,

des événements politiques du Québec, en octobre 1970, et de la récession qui suivit l'Expo.

Le Fonds annuel de soutien

Dès après la Campagne du Cinquantenaire, je me suis attelé à ce que je considère comme ma tâche de choix et d'une grande importance pour l'Université et son avenir, le Fonds annuel de soutien.

J'ai voulu tenter, depuis douze ans, de bâtir, à l'exemple des universités du Canada anglais et des États-Unis, l'habitude du don annuel chez les diplômés et d'obtenir du plus grand nombre possible qu'ils inscrivent l'Université à leur budget annuel de dons et qu'ils augmentent leur don chaque année, si possible, en leur demandant « d'associer l'université au succès de leur carrière ».

La réussite a été inespérée, aidée par de nombreux bénévoles et aussi d'amis, *anonymes selon leur plus strict désir*.

Merci à 8 500 d'entre vous

En 12 ans, le nombre s'est accru chaque année et nous comptons maintenant 8 500 souscripteurs.

C'est peu dira-t-on, par rapport au nombre total de diplômés : près de 80 000.

C'est beaucoup, répondons-nous, si l'on pense à la mobilité et aux changements d'adresse des diplômés, aux milliers d'introuvables, à l'absence chez nous d'une tradition pourtant établie depuis une cinquantaine d'années dans les universités du Canada anglais et des États-Unis. Quels résultats stimulants quand on sait que le point de départ était zéro il y a 12 ans, et surtout quelles possibilités nous offre ce réservoir immense et non encore complètement exploité ! Je ne peux que souhaiter compréhension et vision de la part de la direction de l'Université pour que l'on fournisse au

Fonds de développement des ressources suffisantes pour poursuivre la tâche.

Campagne des années 80

Depuis 3 ans, la Campagne des années 80, avec un objectif de 24 \$ millions est en cours. Présidée par Paul Desmarais, pdg de Power Corporation, elle a mobilisé toutes nos énergies et nous en sommes à 20 \$ millions. Dans la conjoncture actuelle de restrictions budgétaires, ce sont des résultats considérables.

Merci à la direction de l'Université, et en particulier aux recteurs Gaudry et Lacoste et à leurs vice-recteurs qui ont cru en moi et m'ont donné carte blanche pour réaliser des projets dont la réussite pouvait leur paraître incertaine.

Merci surtout à ceux qui ont soutenu mes efforts, comme l'admirable Jean-Claude Delorme, pdg de Télélobe, qui a assumé la tâche énorme de la présidence de la campagne auprès des diplômés, comme aussi Bernard Lamarre, pdg de Lavalin, qui a soutenu si généreusement mes efforts depuis les débuts.

Merci aux membres du Club des 100\$, et à ceux des autres clubs, et à tous ceux qui fidèlement, depuis 12 ans, ont donné l'exemple à ceux qui ajoutent maintenant leurs efforts aux leurs.

Merci aux différents conseillers des diplômés et à tous ceux qui ont accepté de solliciter leurs confrères.

Merci à mes collaborateurs immédiats du Fonds de

développement, Dominique Léger, maintenant directeur intérimaire du Fonds, et à Lucie Côté, et à toute l'équipe de mon personnel qui m'a entouré et soutenu, avec enthousiasme, malgré la pression du travail.

Mon dernier merci va au corps professoral dont j'ai pu admirer tant de fois la compétence et le dévouement, et à l'armée invisible du personnel de l'Université, cadres et professionnels, bien sûr, et surtout à ceux qui travaillent dans l'ombre, personnel de bureau et d'entretien, ces hommes et ces femmes dont le cœur est grand et le dévouement inlassable.

L'Université de Montréal, je la garde dans mon cœur et mes pensées, et, d'esprit, je ne la quitterai jamais...

André Bachand

Plus de femmes notaires

Pour la première fois de son histoire, la Chambre des notaires du Québec a accueilli cette année plus de femmes que d'hommes, soit 77 sur un total de 153 nouveaux notaires admis à l'exercice de la profession.

Ce revirement était prévisible. Depuis quelques années, la proportion de femmes accédant au notariat est en progression constante. L'an dernier, 45 pour cent des nouveaux notaires étaient des femmes.

77 des ces nouveaux diplômés en notariat proviennent de l'Université de Montréal.

LE COMPTE D'ÉPARGNE À

INTÉRÊT QUOTIDIEN

CHAQUE DOLLAR VOUS RAPPORTE CHAQUE JOUR!



UNE INITIATIVE D'AVANT-GARDE

DE LA BANQUE DE MONTRÉAL

LA VIE COMMENCE À CINQUANTE ANS

FIRST CITY lance CINQUANTE ET UN - un compte-chèques épargne privilégié pour ses clients ayant franchi le cap de la cinquantaine. CINQUANTE ET UN vous apporte les avantages suivants: chèques personnalisés, sans frais; tous services, sans frais; chèques de voyage, sans frais; prime de 1/4% sur les CPG* et les débetures. En outre, vous bénéficiez de notre taux d'épargne maximum, calculé et versé mensuellement, à

11 3/4 %
Intérêt annuel
Taux annuel réel
de 13,24 %



CINQUANTE ET UN - La façon idéale de faire fructifier votre avoir. Offert seulement par First City

Trust First City

Taux possible de changement
Solde min. \$500
Membre Société d'assurance-dépôts du Canada
Membre Régie de l'assurance-dépôts du Québec

1125 ouest, boulevard de Maisonneuve
Montréal, Québec H3A 3B6
Téléphone: (514) 284 2424
Succursales partout au Canada

Samson Bélair

Comptables agréés

Québec
Ottawa
Calgary
Vancouver
Trois-Rivières
Saint-Hyacinthe
Kitchener
Matane
Coaticook
Hinton

Montréal
Toronto
Edmonton
Rimouski
Sherbrooke
Gatineau
Sept-Îles
Gaspé
Amos

Affiliation internationale
Moore, Stephens & Co.

Normandin Barrière + Associés

affilié à Deloitte Haskins & Sells

comptables agréés

3210, 1 Place Ville Marie
Montréal, Québec H3B 2W3
(514) 861-9311

Tél.: (514) 476-2510

MATAC CARGO LTÉE

Suite 221, Édifice Fret Aérien "C"
Aéroport International de Montréal, (Mirabel), Québec, J7N 1C1

LOCATION DE BUREAU ET D'ENTREPÔT — FRET AÉRIEN

Maheu Noiseux

COMPTABLES AGRÉÉS

2 COMPLEXE DES JARDINS BUREAU 2600 TEL (514) 281-1555
C.P. 153, MONTRÉAL H5B 1E8 TELEEX 055-60917

BUREAUX A OTTAWA, HULL, HAWKESBURY, ROUYN,
VAL D'OR, AMOS, LASABRE, TIMMIN'S,
MONTRÉAL, LAVAL, QUÉBEC — STE-FOY, LÉVIS,
SAINT-HÉLÈNE, MONCTON, CAMPBELLTON
ET FORT LAUDERDALE

SOCIÉTÉ NATIONALE MAHEU NOISEUX, COLLINS BARROW,
BUREAUX A VANCOUVER, CALGARY, EDMONTON, WINNIPEG,
TORONTO, HALIFAX ET AUTRES VILLES DU CANADA.
REPRÉSENTATION DANS LES GRANDS
CENTRES FINANCIERS INTERNATIONAUX

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES

Fondée en 1892

Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels
Droits d'auteur1514, Docteur Penfield
Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514) 934 0272, Télex: 05-268656, Cable: MARION
Telecopier international Xerox 400

ATTENTION:

Gens d'affaires et
professionnels qui
voyagent

AU COEUR DU QUARTIER DES AFFAIRES

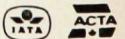
Nous ferons sûrement votre affaire



VOYAGES MERCATOR inc.

360, rue St-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K1
Suite 060 — (accès également au 361 ouest, rue Notre Dame)
Telephone: (514) 842-6456 Telex: 05-25246

Permis du Québec



Tél. 288-9161

Geoffrion Prud'homme
avocats

500 Place d'Armes, bureau 1200

Montréal H2Y 2W4

THORNE RIDDELL

Comptables agréés



POISSANT RICHARD

Comptables agréés

Suite 2500, 630 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué. H3B 1W2 Tél: (514) 866-7351 Télex: 05-268617

International **KMG** Klynveld Main Goerdeler

Comment le Trust Général aide Jean-Pierre Audet à exécuter les dernières volontés de son frère.



Son frère a nommé Jean-Pierre exécuteur testamentaire. Or, cette grande marque de confiance entraîne de lourdes responsabilités, entre autres, au niveau de la gestion des placements de la succession. Jean-Pierre a donc suivi les conseils d'un ami et se fait aider par le Trust Général.

Le Trust Général regroupe des conseillers en placements, des administrateurs immobiliers et des gestionnaires. Son nom est un gage de sécurité, de confiance et de continuité. Sans obligation, venez vous entretenir avec un gestionnaire-conseil du Trust Général pour étudier différents moyens de vous faciliter la tâche.

Téléphonez (frais virés au besoin) à M. Carol Fillion à Montréal, ou à M. Charles Laflamme à Québec, ou encore, demandez notre brochure explicative. C'est gratuit!



TRUST GENERAL

1100, rue University, Montréal (514) 871-7201
1091, chemin Saint-Louis, Québec (418) 688-0630

Comment le Trust Général aide Jean Martin à maintenir un 14 de handicap.



Pendant que Jean Martin profite de la vie, son portefeuille "profite" sous la direction vigilante d'un gestionnaire-conseil du Trust Général.

Jean a travaillé fort toute sa vie pour se constituer un bon capital. Mais il n'a nullement envie de passer ses journées à éplucher les marchés boursier, obligataire et autres. Il ne tient pas non plus à jongler avec la paperasse fastidieuse mais nécessaire qui accompagne la gestion d'un portefeuille.

C'est pour pouvoir jouir pleinement de ses loisirs que Jean a confié la gestion de son capital à une institution de toute confiance et aux performances éloquentes: le Trust Général.

En plus d'avoir à son service les spécialistes financiers du Trust Général, Jean profite d'économies d'échelle importantes dans les mouvements de son portefeuille. Son gestionnaire-conseil suit ses placements au jour le jour et lui rend des comptes à intervalles réguliers. Ça, c'est la belle vie!

Pour savoir comment le Trust Général peut vous aider à profiter de vos loisirs, communiquez, sans obligation, avec M. Carol Fillion à Montréal, ou M. Charles Laflamme à Québec, ou encore, demandez notre brochure explicative. C'est gratuit! Nous acceptons les frais d'appel.



TRUST GENERAL

1100, rue University, Montréal (514) 871-7201
1091, chemin Saint-Louis, Québec (418) 688-0630

